

**Rapport du vérificateur général
de la Ville de Montréal
au conseil municipal et au
conseil d'agglomération**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Amendé - septembre 2014

**Contrats relatifs
aux opérations
de déneigement
de 2005 à 2013**

5.11

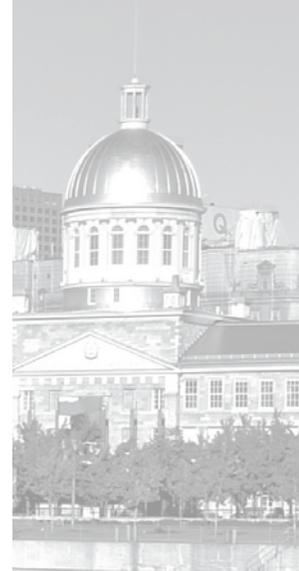


Table des matières

1. Introduction	531
2. Objectif de l’audit et portée des travaux.....	532
3. Sommaire des constatations.....	533
3.1. Ville de Montréal.....	534
3.2. Arrondissements.....	538
4. Constatations détaillées et recommandations	540
4.1. Ville de Montréal.....	543
4.2. Arrondissements.....	574
5. Conclusion générale	578
6. Annexes	580
6.1. Contrats de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise	580
6.2. Contrats de location d’équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise	581
6.3. Contrats de transport de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise.....	583
6.4. Contrats d’opérations d’élimination de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise	584
6.5. Répartition des 37 entreprises qui ont obtenu des contrats dans au moins un arrondissement de façon régulière (chaque année) de 2005 à 2013.....	585
6.6. Contrats pour l’ensemble des opérations de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	586
6.7. Contrats de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	587
6.8. Contrats de location d’équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement	588

6.9. Contrats de transport de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	589
6.10. Contrats d'opérations d'élimination de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement.....	590
6.11. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Secteur du déneigement	591
6.12. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Secteurs de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), du transport de la neige et des opérations d'élimination de la neige	592

Liste des sigles

CDN–NDG	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	RENA	Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics
EPIM	Escouade de protection de l'intégrité municipale	SÉAO	Système électronique d'appel d'offres
LCV	<i>Loi sur les cités et villes</i>	SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
MHM	Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	UPAC	Unité permanente anticorruption
RDP–PAT	Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles		

5.11. Contrats relatifs aux opérations de déneigement de 2005 à 2013

1. Introduction

Au Québec, les précipitations de neige qui résultent des conditions hivernales représentent pour les municipalités un défi de taille, car les opérations de déneigement doivent s'effectuer promptement pour maintenir les voies de circulation sécuritaires pour les automobilistes et les piétons, mais aussi pour permettre l'accessibilité aux services d'urgence, au réseau de transport en commun, aux hôpitaux et aux écoles. Sur le territoire de la Ville de Montréal (la Ville), les opérations relatives au déneigement visent près de 10 000 kilomètres de chaussées et de trottoirs et s'effectuent en quatre principales étapes, soit :

- l'épandage de fondants (p. ex. le sel de voirie) et d'abrasifs (p. ex. du sable, de la pierre concassée) sur les chaussées et les trottoirs;
- le déblaiement de la neige qui consiste à tasser la neige en bordure des chaussées et des trottoirs;
- le chargement (ou l'enlèvement) de la neige qui consiste à ramasser la neige déblayée en bordure des chaussées et des trottoirs. De façon générale, sur le réseau routier montréalais, la neige est ramassée, mais à certains endroits, elle peut être soit soufflée sur les terrains, soit tassée en bordure de la voie;
- le transport et l'élimination de la neige vers l'un des 28 sites d'élimination¹ situés sur le territoire montréalais.

En vertu de la *Loi sur les compétences municipales*², la Ville « a compétence en matière de voirie sur les voies publiques dont la gestion ne relève pas du gouvernement du Québec ou de celui du Canada ».

Or, comme le prévoit la *Charte de la Ville de Montréal*³ (la Charte), le conseil municipal a adopté en 2001 un règlement⁴ visant à déterminer, parmi les rues et les routes à l'égard desquelles la Ville a compétence, celles qui forment le réseau artériel et le réseau local.

¹ L'élimination consiste au transport de la neige vers des sites où elle sera soit déversée vers le système d'égout où elle fondra et sera naturellement acheminée vers la station d'épuration des eaux usées (16 chutes à l'égout), soit entassée jusqu'à la fonte des neiges (11 sites d'entassement, plus une carrière désaffectée [Saint-Michel]).

² LRQ, chapitre C-47.1, article 66.

³ LRQ, chapitre C-11.4, article 105.

⁴ *Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003)*, conseil municipal, adopté le 20 décembre 2001.

En ce qui concerne le réseau de voirie locale, l'article 142 de la Charte stipule que le conseil d'arrondissement exerce, sur les rues et les routes qui sont de sa responsabilité, les compétences de la Ville en matière de voirie (y compris l'entretien), de signalisation, de contrôle de la circulation et de stationnement.

De plus, au moyen de l'adoption d'un règlement⁵, le conseil municipal a délégué à chaque conseil d'arrondissement les activités d'entretien du réseau de voirie artérielle, lesquelles incluent notamment le déneigement des chaussées, des trottoirs et des places publiques, de même que les activités d'opération relatives aux sites d'élimination de la neige (p. ex. les opérations d'élimination elles-mêmes, les travaux de préparation des sites d'élimination avant l'hiver ou entre les chargements, les travaux de nettoyage des sites d'élimination et la surveillance de ces sites).

De ce fait, dans l'exercice de leurs compétences, les arrondissements de la Ville ont la responsabilité de planifier et d'organiser les opérations de déneigement sur le réseau routier artériel et local se trouvant sur leur territoire respectif. Selon le cas, ces activités peuvent être réalisées en régie, confiées à contrat à des entrepreneurs privés ou faire l'objet d'une combinaison de ces deux modes de fonctionnement⁶.

Ainsi, compte tenu des événements mis au jour concernant l'adjudication des contrats de construction d'infrastructures, et dans l'objectif de pouvoir éclairer les instances au regard des règles et des pratiques qui caractérisent cet autre secteur d'activité que représente le déneigement, nous avons jugé opportun d'entreprendre le présent audit afin de dresser un portrait global de la situation (p. ex. le nombre et l'importance des contrats adjudgés, les informations concernant les entreprises adjudicatrices).

2. Objectif de l'audit et portée des travaux

L'audit effectué avait pour objectif de recenser le nombre ainsi que les montants afférents aux contrats relatifs à l'ensemble des opérations de déneigement octroyés par les 19 arrondissements de la Ville aux différentes entreprises privées, contrats en vigueur pour la période s'échelonnant de 2005 à 2013. Plus particulièrement, notre audit a essentiellement été orienté vers la recherche des contrats afférents à quatre secteurs d'activité relatifs aux opérations de déneigement : le déneigement, la location d'équipements nécessaires à la réalisation de ces opérations, le transport de la neige vers les sites d'élimination et les

⁵ *Règlement du conseil de la Ville sur la délégation de certains pouvoirs relatifs au réseau de voirie artérielle aux conseils d'arrondissement (08-055)*, conseil municipal, adopté le 15 décembre 2008, article 2.

⁶ Précisons que les arrondissements combinent ces deux modes de fonctionnement, à l'exception de l'arrondissement d'Outremont qui confie la totalité des travaux à contrat.

opérations d'élimination de la neige. Mentionnons toutefois que nous avons exclu du présent audit les contrats relatifs au remorquage et à l'achat de fondants ou d'abrasifs. De plus, à moins que les données ne nous aient été expressément fournies par certains arrondissements, nous n'avons pas recensé les contrats consentis de gré à gré ou encore les frais relatifs à la délivrance de billets d'outillage⁷. Par cet audit, nous avons ainsi voulu nous assurer qu'il existait une concurrence ouverte entre les entrepreneurs de façon à favoriser l'obtention des meilleurs prix pour la Ville. Simultanément, nous nous sommes également assurés que l'attribution de ces contrats s'effectuait en conformité aux lois, à la réglementation, aux encadrements et aux processus en vigueur à la Ville.

Bien que nos travaux d'audit aient principalement porté sur les années 2005 à 2013 inclusivement, ils ont également tenu compte des informations qui nous ont été transmises initialement jusqu'en janvier 2014. Pour certains aspects, des données antérieures à ces années ont également été prises en considération. Par ailleurs, à la suite du dépôt du rapport annuel en juin 2014 et des commentaires recueillis de la part des membres de la Commission permanente sur les finances et l'administration, le Bureau du vérificateur général a procédé à la révision des données compilées concernant les montants afférents aux contrats octroyés de 2005 à 2013 relativement aux opérations de déneigement pour tous les arrondissements de la Ville. Précisons que cette révision s'est avérée nécessaire principalement en raison de la transmission par les arrondissements, jusqu'en septembre 2014, de sommaires décisionnels additionnels liés à l'octroi de contrats non initialement divulgués au moment de la réalisation des travaux d'audit.

3. Sommaire des constatations

Nos travaux d'audit ont permis de relever des secteurs où des améliorations devraient être apportées. Les sections 3.1 et 3.2 ci-après résument nos constatations globales pour la Ville et pour les arrondissements.

⁷ Définition : Système instauré et géré par la Direction du matériel roulant et des ateliers municipaux, relevant alors du Service de concertation des arrondissements et des ressources matérielles, par l'entremise duquel les arrondissements peuvent procéder à la location ponctuelle de machinerie avec ou sans opérateur. Les contrats à ces entrepreneurs sont alors confiés de gré à gré.

3.1. Ville de Montréal

Concernant les contrats octroyés au sein des 19 arrondissements de la Ville dans le cadre des opérations de déneigement, nous constatons les faits suivants :

- Cent soixante-sept entreprises se sont vu adjuger, par les arrondissements, des contrats qui étaient en vigueur pour la période auditée (2005 à 2013) concernant quatre secteurs d'activité relatifs aux opérations de déneigement, soit le déneigement, la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), le transport de la neige et les opérations d'élimination de la neige. Précisons que certaines de ces entreprises peuvent être présentes dans plus d'un secteur d'activité à la fois⁸. Pour chacun des quatre secteurs d'activité ayant été l'objet de nos travaux d'audit, nous constatons les faits suivants :
 - Secteur du déneigement :
 - Cinquante-quatre entreprises ont obtenu des contrats totalisant 326,3 M\$, soit 62 % (326,3 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats en vigueur pour la période auditée au sein de l'ensemble des arrondissements. Parmi ces entreprises, 27 ont obtenu des contrats de façon régulière au cours des neuf⁹ années constituant la période auditée, alors qu'elles ont raflé 85,7 % (279,7 M\$/326,3 M\$) du montant total des contrats de déneigement octroyés par les arrondissements. Neuf de ces 27 entreprises ont obtenu, individuellement, au cours de notre période de référence, des contrats d'un montant cumulatif supérieur à 10 M\$ pour un montant global de 175,7 M\$ (sur 326,3 M\$), soit 53,8 % des contrats de ce secteur d'activité. Deux de ces neuf entreprises dominantes ont obtenu 100 % des contrats qui leur ont été octroyés par la Ville en provenance d'un seul arrondissement. De plus, de ces neuf entreprises, sept cohabitent avec d'autres entreprises dans les arrondissements (voir les tableaux 1, 2, 3, 4 ainsi que l'annexe 6.1);
 - Trois entreprises présentes dans ce secteur d'activité ont obtenu 100 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des neuf années de la période auditée, soit :
 - Les Entreprises Michaudville inc. dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal,
 - Environnement Routier NRJ inc. dans l'arrondissement d'Outremont,

⁸ Plus précisément, trois entreprises sont présentes dans trois des quatre secteurs d'activité liés aux opérations de déneigement, alors que 18 entreprises sont présentes dans deux des quatre secteurs. Le détail des informations concernant ces entreprises est présenté dans le tableau 16 du présent rapport d'audit.

⁹ Des 27 entreprises, 18 ont obtenu des contrats durant les neuf années de la période auditée, alors que les 9 autres ont obtenu des contrats durant huit années sur les neuf.

- Les Pavages D'Amour inc. dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;
- Une entreprise a obtenu entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours de 2006 à 2013, soit :
 - Déneigement Moderne inc. dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM), de 2006 à 2013;
- Quatre entreprises ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des huit ou neuf dernières années de la période auditée, soit :
 - Les Entreprises PM Pavages inc. dans l'arrondissement d'Anjou, de 2006 à 2013,
 - Les Entreprises Canbec Construction inc. dans l'arrondissement de Saint-Laurent, de 2005 à 2013,
 - Transport Rosemont inc. dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, de 2005 à 2013,
 - C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc. dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de 2005 à 2013.
- Secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
 - Quatre-vingt-douze entreprises ont obtenu des contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) totalisant 64,3 M\$, soit 12 % (64,3 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats en vigueur pour la période auditée au sein de l'ensemble des arrondissements. Parmi ce groupe, 12 entreprises se démarquent alors qu'à elles seules, elles ont obtenu des contrats en vigueur au cours de la période auditée s'élevant à 41,9 M\$, soit 65 % (41,9 M\$/64,3 M\$) du montant total des contrats octroyés pour ce secteur d'activité. Elles sont présentes dans 17 arrondissements où elles cohabitent avec d'autres entreprises, à l'exception de quatre de ces 12 entreprises qui sont présentes dans un seul arrondissement chacune (voir les tableaux 1, 7, 8 ainsi que l'annexe 6.2);
 - Pour ce secteur d'activité, aucune entreprise n'a obtenu soit 100 %, soit entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des neuf années de la période auditée;
 - Une entreprise a obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des neuf années de la période auditée pour ce secteur d'activité, soit :
 - Les Entrepreneurs Chomedey inc. dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RDP-PAT), de 2005 à 2013.

- Secteur du transport de la neige :
 - Vingt-sept entreprises et quatre groupes composés de divers transporteurs ont obtenu des contrats pour effectuer le transport de la neige vers les sites d'élimination de la neige. Les contrats recensés totalisent 103,3 M\$, soit 20 % (103,3 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour l'ensemble des opérations de déneigement. Parmi ce groupe, sept entreprises ont obtenu, individuellement, des contrats en vigueur de 2005 à 2013 d'un montant cumulatif supérieur à 3 M\$ pour un total de 61,3 M\$, soit 59 % (61,3 M\$/103,3 M\$) des dépenses totales consacrées au transport de la neige par les arrondissements. Parmi ce groupe, une entreprise (Transvrac Montréal - Laval inc.), laquelle est présente dans 10 arrondissements, domine ce secteur d'activité avec des contrats totalisant 33,8 M\$ pour la période auditée. Mentionnons toutefois que cette entreprise se qualifie à l'exception prévue dans l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*¹⁰ (LCV) permettant aux arrondissements l'adjudication de contrats de gré à gré (voir les tableaux 1, 10, 11 ainsi que l'annexe 6.3);
 - Sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle, l'entreprise Transvrac Montréal - Laval inc.¹¹ a obtenu 100 % des contrats en vigueur de 2005 à 2013;
 - Une entreprise a obtenu entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur pour ce secteur d'activité de 2005 à 2013, soit :
 - Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc. dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension;
 - Deux entreprises ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur de 2005 à 2013, soit :
 - Gestion Yvan Pion inc. dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville,
 - DF Transport en vrac SNC dans l'arrondissement de Ville-Marie.
- Secteur des opérations d'élimination de la neige :
 - Quatorze entreprises ont obtenu des contrats pour effectuer les opérations d'élimination de la neige totalisant 34,1 M\$, soit 6 % (34,1 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour l'ensemble des opérations de déneigement. Cinq entreprises parmi ce groupe se démarquent, alors qu'elles ont obtenu 92 % (31,3 M\$/34,1 M\$) du montant total des contrats obtenus des 14 entreprises se partageant ce secteur d'activité. Plus particulièrement, l'une de ces cinq entreprises (Gaston Contant inc.), laquelle domine ce secteur d'activité avec des contrats totalisant 16,2 M\$ pour la période

¹⁰ LRQ, chapitre C-19.

¹¹ Il s'agit d'une entreprise de courtage en transport avec laquelle les arrondissements peuvent confier de gré à gré des contrats en vertu d'une exception prévue dans les règles d'adjudication de contrats de la LCV.

- auditée, est présente dans quatre arrondissements (voir les tableaux 1, 13, 14, 15 ainsi que l'annexe 6.4);
- Une entreprise présente dans ce secteur d'activité a obtenu à elle seule 100 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours de 2005 à 2013, soit :
 - Gaston Contant inc. dans l'arrondissement d'Anjou;
 - Deux entreprises ont obtenu entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur pour ce secteur d'activité au cours des huit ou neuf dernières années de la période auditée, soit :
 - Gaston Contant inc. dans l'arrondissement de Saint-Léonard, de 2006 à 2013,
 - Construction DJL inc. dans l'arrondissement du Sud-Ouest, de 2005 à 2013;
 - Pour ce secteur d'activité, aucune entreprise n'a obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des huit ou neuf dernières années de la période auditée.
- Trente-sept entreprises, parmi les 167 recensées au cours de nos travaux d'audit, ont obtenu des contrats dans au moins un arrondissement de façon régulière de 2005 à 2013, soit chaque année (voir l'annexe 6.5). Plus particulièrement, nous constatons ce qui suit :
 - Pour ce qui est des contrats de déneigement :
 - Dans 11¹² arrondissements, ce sont toujours les 15 mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
 - Trois entreprises parmi ces 15 entreprises ont obtenu 100 % des contrats pour cette période dans trois arrondissements, soit Outremont, Pierrefonds-Roxboro et Le Plateau-Mont-Royal.
 - Pour ce qui est des contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
 - Dans cinq¹³ arrondissements, ce sont toujours les 18 mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
 - L'arrondissement de Saint-Laurent a octroyé des contrats à 11 entreprises parmi ces 18, et l'arrondissement de LaSalle a octroyé des contrats à trois de ces 18 entreprises;
 - Les arrondissements d'Anjou et de Verdun ont respectivement octroyé des contrats aux deux mêmes entreprises. Précisons toutefois qu'il s'agit d'entreprises distinctes d'un arrondissement à l'autre.

¹² Les 11 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, CDN-NDG, Lachine, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent et Saint-Léonard.

¹³ Les cinq arrondissements sont : Anjou, LaSalle, RDP-PAT, Saint-Laurent et Verdun.

- En ce qui concerne les contrats de transport de la neige :
 - Dans quatre¹⁴ arrondissements, ce sont toujours les quatre mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats. Précisons toutefois que parmi ces quatre entreprises figure une entreprise de courtage en transport (Transvrac Montréal - Laval inc.) avec laquelle les arrondissements peuvent, en vertu d'une exception prévue dans les règles d'adjudication de la LCV, confier les contrats de gré à gré. Mis à part Transvrac Montréal - Laval inc., qui a obtenu 100 % des contrats, une autre entreprise a obtenu 87 % des contrats pour cette même période de référence.
- Finalement, en ce qui concerne les contrats d'opérations d'élimination de la neige :
 - Dans deux¹⁵ arrondissements, ce sont toujours les deux mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
 - Une entreprise parmi les deux entreprises a obtenu 100 % des contrats provenant de l'arrondissement d'Anjou, tandis que l'autre entreprise a obtenu 99 % des contrats provenant de l'arrondissement du Sud-Ouest.

3.2. Arrondissements

Pour la période auditée, l'ensemble des sommaires décisionnels examinés pour effectuer l'analyse ainsi que la compilation des contrats liés aux opérations de déneigement¹⁶ nous a permis de relever les constatations suivantes¹⁷ :

- Les sommaires décisionnels sont parfois muets, alors que des écarts de prix non négligeables (supérieurs à 15 %) sont constatés entre le premier et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme. Notre examen a permis de repérer des écarts de prix variant :
 - de 16 % à 204 % pour des soumissions relatives au déneigement;
 - de 16 % à 74 % pour des soumissions relatives au transport de la neige;
 - de 16 % à 98 % pour des soumissions relatives aux opérations d'élimination de la neige.
- Pour 8¹⁸ des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme, alors que plusieurs entreprises avaient pris possession des documents d'appel d'offres.

¹⁴ Les quatre arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, LaSalle, Ville-Marie et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

¹⁵ Les deux arrondissements sont : Anjou et Le Sud-Ouest.

¹⁶ Plus particulièrement, il s'agit de contrats de quatre secteurs d'activité, soit le déneigement, la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), le transport de la neige et les opérations d'élimination de la neige.

¹⁷ Précisons que les données de la section 3.2 sont celles parues dans le rapport annuel 2013; elles n'ont pas été mises à jour en septembre 2014.

¹⁸ Les huit arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN–NDG), Lachine, LaSalle, Le Plateau-Mont-Royal, Saint-Laurent et Ville-Marie.

- Pour 8¹⁹ des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme et qu'un nombre restreint d'entreprises (trois ou moins) ont pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour 17²⁰ des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne sont pas documentés de façon explicite pour justifier le choix de l'adjudicataire retenu, alors qu'un nombre restreint d'entreprises (deux à trois) ont déposé une soumission.
- Pour 2²¹ des 19 arrondissements, la raison de la non-conformité des soumissions reçues n'est pas toujours suffisamment documentée dans le sommaire décisionnel; seule la mention « soumission non conforme » y est parfois indiquée.
- Pour 3²² des 19 arrondissements, la justification du choix de l'adjudicataire n'ayant pas proposé le plus bas prix n'était pas documentée de façon explicite dans le sommaire décisionnel.
- Pour 14²³ des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels préparés ne faisaient pas toujours mention des entreprises ayant retiré les documents d'appel d'offres.
- Pour 4²⁴ des 19 arrondissements, nous constatons que des entreprises apparentées soumissionnent simultanément aux appels d'offres.
- Dans un²⁵ arrondissement, l'exercice des options de renouvellement prévues dans les contrats ne fait pas nécessairement l'objet d'une résolution du conseil d'arrondissement.
- Les données d'analyse des soumissions servant à documenter la recommandation du choix de l'adjudicataire sont parfois succinctes et sont variables d'un arrondissement à un autre, rendant ainsi les comparaisons difficiles à effectuer. Les indicateurs généralement utilisés aux fins de comparaison sont :
 - le coût total avec ou sans les taxes;
 - le coût annuel avec ou sans les taxes;
 - le coût unitaire par mètre linéaire, mètre cube ou tonne métrique;
 - l'inclusion ou l'exclusion de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'indice des prix du transport (IPT).

¹⁹ Les huit arrondissements sont : Anjou, CDN-NDG, MHM, Le Plateau-Mont-Royal, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Léonard, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

²⁰ Les 17 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, CDN-NDG, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Lachine, MHM, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Le Sud-Ouest, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

²¹ Les deux arrondissements sont : Saint-Léonard et Ville-Marie.

²² Les trois arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou et Le Sud-Ouest.

²³ Les 14 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, CDN-NDG, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Lachine, MHM, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Léonard, Le Sud-Ouest, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

²⁴ Les quatre arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, MHM, Saint-Léonard et Le Sud-Ouest.

²⁵ L'arrondissement de Lachine.

- Un certain nombre de contrats ont fait l'objet d'une cession à d'autres entreprises, ce qui pourrait augmenter le risque de favoriser des ententes tacites entre les entrepreneurs.

4. Constatations détaillées et recommandations

Au cours de la période audité, s'échelonnant de 2005 à 2013 inclusivement, 545 contrats ayant été octroyés à 167 entreprises spécialisées dans le domaine étaient en vigueur au sein des 19 arrondissements de la Ville, afin que soient réalisées les activités relatives à l'ensemble des opérations de déneigement²⁶ sur leur territoire respectif. Ces contrats ont été octroyés à la suite du lancement de 335 appels d'offres publics.

Mentionnons que, jusqu'à la fin de 2011, le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication d'un contrat au sein des arrondissements était entièrement sous leur responsabilité. Toutefois, depuis le 1^{er} janvier 2012, dans la foulée de l'adoption par le conseil d'agglomération, le 27 octobre 2011, de la nouvelle Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal ainsi que d'un nouveau modèle d'affaires de la fonction « approvisionnement municipal », la Direction de l'approvisionnement²⁷ a été mandatée pour une période de deux ans²⁸ afin de prendre en charge le leadership de la sollicitation des marchés en matière d'octroi des contrats pour l'ensemble des unités d'affaires de la Ville. Ainsi, selon ce nouveau mode de fonctionnement, les arrondissements demeurent responsables de procéder à la préparation des documents d'appel d'offres, lesquels doivent ensuite être transmis à la Direction de l'approvisionnement aux fins d'un examen et d'une approbation de leur conformité. Subséquemment, tout le processus lié au lancement de l'appel d'offres est effectué par la Direction de l'approvisionnement (p. ex. la publication de l'appel d'offres, la publication des addenda, l'analyse des soumissions reçues). En bout de piste, le conseil d'arrondissement demeure responsable de l'approbation des contrats. La mise en place d'un cadre commun de gestion des approvisionnements pour l'ensemble des unités d'affaires de la Ville s'est imposée pour permettre à cette dernière de bénéficier pleinement de son pouvoir d'achat en harmonisant ses pratiques d'affaires de façon à pouvoir agir de manière cohérente auprès des marchés avec lesquels elle transige.

²⁶ Rappelons qu'aux fins de nos travaux d'audit, ces activités relatives aux opérations de déneigement concernent uniquement le déblaiement de la chaussée, le chargement et le transport de la neige, la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) pour le support des activités réalisées en régie et l'opération des dépôts à neige ou des chutes à l'égout. Les contrats concernant le remorquage au cours des opérations de déneigement ainsi que ceux relatifs à l'achat de fondants (sel) et d'abrasifs n'ont pas été pris en compte.

²⁷ Au moment de nos travaux d'audit, cette direction relevait du Service de concertation des arrondissements et des ressources matérielles.

²⁸ Le 16 décembre 2013, le conseil municipal a approuvé la reconduction de ce mode de fonctionnement pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

Rappelons également que bon nombre de ces contrats ont été octroyés dans un contexte où de nouvelles mesures administratives et législatives sont entrées en vigueur, notamment au cours des quatre dernières années de la période auditée, afin de resserrer les règles d'adjudication de contrats. À titre d'exemple, citons les mesures suivantes :

- L'entrée en vigueur, le 1^{er} mars 2010, du projet de loi n^o 76 « *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux*²⁹ », duquel a découlé l'adoption par la Ville en décembre 2010 de sa Politique de gestion contractuelle (révisée en 2012 et en 2013). Cette politique prévoit des mesures visant, entre autres, à lutter contre le truquage des offres, à favoriser le respect de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*³⁰, à prévenir les gestes d'intimidation, le trafic d'influence, la corruption et les conflits d'intérêts ainsi qu'à encadrer les décisions ayant pour effet d'autoriser la modification de contrat. Les mesures législatives du projet de loi n^o 76 prévoyaient également, entre autres, l'interdiction de divulguer, avant l'ouverture des soumissions, tout renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes ayant présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumission, l'obligation pour les organismes municipaux de publier dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) une liste des contrats conclus qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ ainsi que l'obligation, pour tout contrat dont le prix comporte une dépense de 100 000 \$ ou plus, d'avoir fait l'objet, avant l'ouverture des soumissions, le cas échéant, et la conclusion du contrat, d'une estimation établie par la municipalité.
- La création, depuis le 1^{er} juin 2012, du Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA), qui fait partie des mesures adoptées par le législateur provincial pour s'assurer de la probité des entreprises voulant faire affaire avec l'État. Le RENA consigne le nom des entreprises ayant commis une infraction en vertu d'un jugement relatif à une loi ou à un règlement visé par la *Loi sur les contrats des organismes publics*³¹, notamment le Code criminel, et la *Loi de l'impôt sur le revenu*³². Ainsi, les entreprises inscrites dans le RENA ne peuvent se voir accorder un contrat public ou un sous-contrat public, ou encore poursuivre un tel contrat en cours d'exécution, et ce, pour une période maximale de cinq ans.
- L'entrée en vigueur, le 7 décembre 2012, de la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*³³, laquelle exige que les entreprises désirant contracter avec un organisme public ou une municipalité aient obtenu, au préalable, une autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) avant de conclure des contrats publics.

²⁹ LQ, 2010, chapitre 1.

³⁰ LRQ, chapitre T-11.011.

³¹ LRQ, chapitre C-65.1.

³² LRC (1985), chapitre 1 (5^e supp.).

³³ LQ, 2012, chapitre 25.

- L'annonce par l'administration municipale, le 11 janvier 2013, de la création de l'Escouade de protection de l'intégrité municipale (EPIM), relevant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), dont le mandat est, notamment, d'assurer la protection de l'intégrité administrative de la Ville en traitant toute l'information obtenue, principalement de nature criminelle, entre autres dans le cadre des processus d'octroi de contrats, et d'instaurer des mécanismes de prévention et de détection des stratagèmes et des failles qui entachent les processus d'attribution des contrats. Mentionnons que, depuis décembre 2013, l'EPIM a été intégrée à l'Unité permanente anticorruption (UPAC), sous la responsabilité du ministre de la Sécurité publique du gouvernement du Québec.

C'est donc dans ce contexte administratif et législatif évolutif que les contrats relatifs à l'ensemble des opérations de déneigement en vigueur pour la période s'échelonnant de 2005 à 2013 ont été octroyés par les 19 arrondissements de la Ville sur leur territoire respectif.

Ainsi, afin de pouvoir dresser un portrait global qui soit le plus complet possible, nous avons dans un premier lieu demandé aux 19 arrondissements de recenser et de nous transmettre toute la documentation pertinente relativement aux contrats concernant spécifiquement les opérations de déneigement, notamment la liste des contrats adjugés qui étaient en vigueur au cours des années 2005 à 2013, les sommaires décisionnels ainsi que les documents d'appel d'offres afférents à chacun de ces contrats.

En deuxième lieu, dans l'objectif de pouvoir nous assurer que nous disposions de l'intégralité des informations initialement demandées aux arrondissements, nous avons, pour ces mêmes années, procédé à l'examen de l'ensemble des procès-verbaux des conseils de chacun des arrondissements, à l'examen des contrats publiés dans le SÉAO ainsi qu'à des recherches au sein du système de gestion des dossiers décisionnels (GDD) de la Ville. Précisons qu'il a parfois été nécessaire d'étendre nos recherches documentaires aux années 2002 à 2004 pour y repérer des contrats adjugés au cours de ces années, mais qui étaient toujours en vigueur pour une période s'étalant parfois jusqu'en 2008, année visée par nos travaux d'audit. Dans ces cas, les contrats pouvaient notamment avoir été conclus pour une période de cinq ans ou avoir été l'objet de prolongations. À la suite d'une deuxième correspondance avec les arrondissements au cours de l'été 2014, nous avons reçu des sommaires décisionnels additionnels et nous avons apporté les ajustements requis aux tableaux ainsi qu'aux annexes, lesquels ont été validés par les arrondissements concernés.

Du coup, nous tenons d'entrée de jeu à formuler les mises en garde suivantes au regard de la portée et des résultats de nos travaux d'audit, lesquels seront présentés dans les sections subséquentes du présent rapport d'audit :

- Bien que ce risque soit à notre avis minime compte tenu des recherches que nous avons effectuées et des sommaires décisionnels additionnels reçus, il est néanmoins possible que la population des contrats³⁴ en vigueur de 2005 à 2013 ne soit pas exhaustive;
- Les montants des contrats présentés dans les différents tableaux du présent rapport d'audit peuvent, dans certains cas, exclure les taxes de vente;
- Nous n'avons effectué aucune analyse de l'évolution des coûts dans le temps de cette activité au sein d'un même arrondissement ni aucune analyse comparative des coûts de l'activité d'un arrondissement à un autre;
- Les coûts inhérents aux opérations de déneigement effectuées en régie par les cols bleus n'ont pas été recensés aux fins du présent rapport d'audit. Conséquemment, nous n'avons pas effectué la comparaison des coûts des opérations de déneigement réalisées en régie par rapport à celles confiées à contrat à des entreprises privées.

Ces précisions étant apportées, les sections suivantes du présent rapport d'audit présenteront nos constatations concernant, d'une part, le portrait global des contrats qui étaient en vigueur au cours de la période audité pour les opérations de déneigement pour l'ensemble des arrondissements de la Ville et, d'autre part, nos constatations concernant l'analyse des propositions reçues ainsi que la documentation des sommaires décisionnels préparés par les arrondissements aux fins de l'adjudication des contrats.

4.1. Ville de Montréal

4.1.1. Répartition du « marché » concernant les opérations de déneigement

4.1.1.A. Contexte et constatations

Les contrats relatifs à l'ensemble des opérations de déneigement, en vigueur au sein des 19 arrondissements de la Ville au cours des années 2005 à 2013 inclusivement, représentent des coûts s'élevant à un peu plus de 528 M\$ et concernent un total de 545 contrats octroyés à 167 entreprises privées. De façon générale, nous avons pu constater que ces contrats étaient octroyés sur une base pluriannuelle de deux à cinq ans.

La part de marché, selon le type de service offert par ces entreprises, pour les années 2005 à 2013, au sein des 19 arrondissements de la Ville ainsi que le nombre et le montant des contrats obtenus sont présentés dans le tableau 1.

³⁴ Rappelons qu'il s'agit de contrats de déneigement, de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), de transport de la neige et d'opérations d'élimination de la neige.

Tableau 1 – Partage du « marché » par les entreprises de 2005 à 2013
 (montants en milliers de dollars)

Secteur d'activité	N ^{bre} d'entreprises	N ^{bre} de contrats	Montant	Proportion
Déneigement ^[a]	54	147	326 298 \$	62 %
Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) ^[b]	92	282	64 280 \$	12 %
Transport de la neige ^[c]	31	90	103 276 \$	20 %
Opérations d'élimination de la neige ^[d]	14	26	34 146 \$	6 %
Ajustement relatif aux entreprises présentes dans plus d'un secteur d'activité ^[e]	(24)			
Total	167	545	528 000 \$	100 %

^[a] Selon que les arrondissements réalisent ou non ces opérations en régie, les contrats octroyés pour les services regroupés sous le secteur d'activité « Déneigement » peuvent incorporer les opérations suivantes : l'épandage de fondants ou d'abrasifs, le déblaiement de la neige en bordure des chaussées et des trottoirs, le chargement et le transport de la neige vers les sites d'élimination de la neige.

^[b] Pour certains arrondissements, la location d'équipements (avec ou sans opérateur) peut être nécessaire pour assurer la réalisation des opérations de déneigement. Ces équipements loués sont, entre autres, des souffleuses, des autoniveleuses avec ou sans chasse-neige latéral, des niveleuses articulées, des chargeuses articulées sur roues avec godet, des rétrocaveuses.

^[c] Ces contrats sont octroyés par des arrondissements qui réalisent les opérations de déneigement en régie, mais qui ne disposent pas des équipements ou des opérateurs nécessaires au transport de la neige vers les sites d'élimination de la neige.

^[d] De façon générale, ces opérations confiées à contrat consistent à emmagasiner par empilage la neige déposée par les camions qui en effectuent le transport.

^[e] Certaines entreprises ont obtenu des contrats dans plus d'un secteur d'activité. Par conséquent, nous soustrayons une fois les 18 entreprises se trouvant dans deux secteurs, et deux fois les trois entreprises se trouvant dans trois secteurs.

4.1.1.1. Entreprises présentes dans le secteur du déneigement

Le tableau 2 illustre, pour chacune des 54 entreprises adjudicatrices de contrats dans le secteur du déneigement à qui les 19 arrondissements ont octroyé des contrats, le montant des contrats obtenus, en vigueur au cours de la période audité, sa part de marché par rapport au montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour ce secteur ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels cette entreprise est présente.

**Tableau 2 – Répartition du montant des contrats de déneigement
au sein des 19 arrondissements en vigueur de 2005 à 2013
(montants en milliers de dollars)**

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	% du secteur	N ^{bre} d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.	31 365 \$	9,61 %	3
2	Transport Rosemont inc.	27 957 \$	8,57 %	3
3	Environnement Routier NRJ inc.	20 376 \$	6,24 %	2
4	Déneigement Moderne inc.^[a]	19 958 \$	6,12 %	1
5	A & O Gendron inc.	19 660 \$	6,03 %	3
6	Les Entreprises Michaudville inc.	17 829 \$	5,46 %	1
7	Les Excavations Payette Itée	14 501 \$	4,44 %	2
8	Les Entreprises Canbec Construction inc.	13 058 \$	4,00 %	2
9	Lagacé Transport inc.	10 973 \$	3,36 %	2
10	Jean-Paul Trahan (1980) Itée	9 563 \$	2,93 %	2
11	Les Entrepreneurs Bucaro inc.	8 667 \$	2,66 %	2
12	NMP Golf Construction inc.	8 235 \$	2,52 %	1
13	J.L. Michon Transports inc.	8 184 \$	2,51 %	2
14	Pépinère Michel Tanguay inc.	7 110 \$	2,18 %	3
15	Concorbec inc.	6 988 \$	2,14 %	1
16	Ramcor Construction inc.	6 755 \$	2,07 %	1
17	J.M. Gagné inc.	6 696 \$	2,05 %	2
18	Transport Gilbert Hamelin inc.	6 364 \$	1,95 %	1
19	Déneigement Nordic (2000) inc.	6 058 \$	1,86 %	1
20	Construction Bricon Itée	5 969 \$	1,83 %	1
21	Consortium Transport Rosemont - Gravières de Beauce	5 903 \$	1,81 %	1
22	9166-6222 Québec inc.	5 737 \$	1,76 %	1
23	Roxboro Excavation inc.	5 602 \$	1,72 %	1
24	Les Entreprises T.G.R. inc.^[b]	4 990 \$	1,53 %	2
25	P.E.D. Rainville Équipement inc.	4 871 \$	1,49 %	2
26	Catalogna et Frères Itée	4 607 \$	1,41 %	1
27	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	4 094 \$	1,25 %	2
28	Les Entrepreneurs Chomedey inc.	3 985 \$	1,22 %	2
29	Entreprises Ste-Croix inc.	3 664 \$	1,12 %	1
30	Les Entreprises PM Pavages inc.	3 624 \$	1,11 %	1
31	Les Transports Marco D'Intino inc.^[c]	3 220 \$	0,99 %	1
32	S.E.R. 9197-4220 Québec inc.	3 008 \$	0,92 %	1
33	Les Pavages D'Amour inc.	2 506 \$	0,77 %	1
34	Pépinère et Paysagiste Marina inc.	2 272 \$	0,70 %	1
35	Transport H. Cordeau inc.^[a]	2 037 \$	0,62 %	3
36	Marobi inc.	1 926 \$	0,59 %	1
37	Entreprises Réjean Desgranges inc.	1 844 \$	0,57 %	1
38	Signalisation Como inc.	1 480 \$	0,45 %	1
39	Équipements Kanda Itée^[d]	899 \$	0,28 %	1
40	Transport DM Choquette inc.^[b]	706 \$	0,22 %	1
41	Les entreprises G-L	595 \$	0,18 %	1
42	Simard-Beaudry inc.	411 \$	0,13 %	1
43	Ventes d'équipements et encanteurs Kanda Itée^[d]	396 \$	0,12 %	1
44	9078-5940 Québec inc.	385 \$	0,12 %	1
45	Groupe TMD inc. (9150-2732 Québec inc.)^[c]	326 \$	0,10 %	1
46	Paysagiste Saro inc.	219 \$	0,07 %	1
47	Entreprises Vannicola 97 inc.	173 \$	0,05 %	1
48	R. Racicot Itée	167 \$	0,05 %	1
49	Paysagiste ML (1999) inc.	148 \$	0,05 %	1
50	Carlo Caccavelli Paysagement	63 \$	0,02 %	1
51	J.R.G. Déneigement et Excavation enr.	52 \$	0,02 %	1
52	Les Contracteurs P.G. inc.	49 \$	0,02 %	1
53	Les Excavations K. McElligott inc.	38 \$	0,01 %	1
54	Paradis Vert	35 \$	0,00 %	1
	Total	326 298 \$	100,00 %	

[a], [b], [c], [d] Entreprises apparentées.

En complément des informations contenues dans le tableau 2, mentionnons que l'annexe 6.1 du présent rapport d'audit illustre de façon détaillée, par année, le montant de l'ensemble des contrats en vigueur à l'égard de chacune des 54 entreprises pour la période audité s'étalant de 2005 à 2013 inclusivement. Or, l'examen des informations qui y sont présentées nous permet de constater que 27 entreprises ont obtenu des contrats de façon régulière³⁵ au cours de la période audité, comme le montre le tableau 3.

Tableau 3 – Liste des 27 entreprises qui ont obtenu des contrats de déneigement sur une base régulière de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	N ^{bre} d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.	31 365 \$	3
2	Transport Rosemont inc.	27 957 \$	3
3	Environnement Routier NRJ inc.	20 376 \$	2
4	Déneigement Moderne inc.	19 958 \$	1
5	A & O Gendron inc.	19 660 \$	3
6	Les Entreprises Michaudville inc.	17 829 \$	1
7	Les Excavations Payette ltée	14 501 \$	2
8	Les Entreprises Canbec Construction inc.	13 058 \$	2
9	Lagacé Transport inc.	10 973 \$	2
10	Jean-Paul Trahan (1980) ltée	9 563 \$	2
11	Les Entrepreneurs Bucaro inc.	8 667 \$	2
12	NMP Golf Construction inc.	8 235 \$	1
13	J.L. Michon Transports inc.	8 184 \$	2
14	Pépinière Michel Tanguay inc.	7 110 \$	3
15	Concorbec inc.	6 988 \$	1
16	Ramcor Construction inc.	6 755 \$	1
17	Transport Gilbert Hamelin inc.	6 364 \$	1
18	Déneigement Nordic (2000) inc.	6 058 \$	1
19	9166-6222 Québec inc.	5 737 \$	1
20	Roxboro Excavation inc.	5 602 \$	1
21	Les Entreprises T.G.R. inc.	4 990 \$	2
22	P.E.D. Rainville Équipement inc.	4 871 \$	2
23	Catalogna et Frères ltée	4 607 \$	1
24	Les Entrepreneurs Chomedey inc.	3 985 \$	2
25	Les Entreprises PM Pavages inc.	3 624 \$	1
26	Les Pavages D'Amour inc.	2 506 \$	1
27	Paysagiste Saro inc.	219 \$	1
	Total	279 742 \$	

³⁵ Plus particulièrement, 18 des 27 entreprises ont obtenu des contrats durant les neuf années de la période audité, alors que les 9 autres ont obtenu des contrats huit années sur neuf.

Ces entreprises ont obtenu 85,7 % (279,7 M\$/326,3 M\$) des dépenses totales consacrées au secteur du déneigement par les arrondissements. Parmi ce groupe, neuf entreprises se démarquent en raison de leur occupation dominante du marché alors qu'elles ont individuellement obtenu, au cours de la période audité, des contrats d'un montant cumulatif supérieur à 10 M\$ pour un total global de 175,7 M\$ (sur 326,3 M\$), soit 53,8 % des contrats de ce secteur d'activité. Également, elles sont présentes de façon permanente dans 11 arrondissements sur 17, puisque les arrondissements de LaSalle et de Verdun effectuent leur déneigement en régie. Le tableau 4 présente les neuf principales entreprises de ce secteur d'activité en termes de présence au sein des arrondissements ainsi que du montant des contrats obtenus.

Tableau 4 – Présence dans les arrondissements des neuf principales entreprises qui ont obtenu des contrats de déneigement de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)

C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
CDN-NDG ^[a]	21 345 \$	68 %
Le Sud-Ouest	7 920 \$	25 %
Rosemont-La Petite-Patrie	2 100 \$	7 %
Total	31 365 \$	100 %

^[a] Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

Transport Rosemont inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ahuntsic-Cartierville	17 038 \$	61 %
Rosemont-La Petite-Patrie	10 535 \$	38 %
Ville-Marie	384 \$	1 %
Total	27 957 \$	100 %

Environnement Routier NRJ inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Outremont ^[b]	17 185 \$	84 %
CDN-NDG	3 191 \$	16 %
Total	20 376 \$	100 %

^[b] Cette entreprise occupe seule le territoire de cet arrondissement pour ce secteur d'activité.

Déneigement Moderne inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
MHM ^[c]	19 958 \$	100 %
Total	19 958 \$	100 %

^[c] Deux autres entreprises sont également présentes sur le territoire de cet arrondissement pour ce secteur d'activité.

A & O Gendron inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	11 095 \$	56 %
Ahuntsic-Cartierville	7 414 \$	38 %
Rosemont-La Petite-Patrie	1 151 \$	6 %
Total	19 660 \$	100 %

Les Entreprises Michaudville inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Plateau-Mont-Royal ^[d]	17 829 \$	100 %
Total	17 829 \$	100 %

^[d] Cette entreprise occupe seule le territoire de cet arrondissement pour ce secteur d'activité.

Les Excavations Payette Itée		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Léonard	10 335 \$	71 %
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	4 166 \$	29 %
Total	14 501 \$	100 %

Les Entreprises Canbec Construction inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Laurent	6 867 \$	53 %
Le Sud-Ouest	6 191 \$	47 %
Total	13 058 \$	100 %

Lagacé Transport inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ville-Marie	9 424 \$	86 %
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	1 549 \$	14 %
Total	10 973 \$	100 %

Total pour les 9 entreprises		
175 677 \$		

Parmi ce groupe, nous constatons que deux entreprises ont obtenu 100 % des contrats qui leur sont octroyés par la Ville en provenance d'un seul arrondissement, soit :

- Déneigement Moderne inc. dans l'arrondissement de MHM;
- Les Entreprises Michaudville inc. dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Pour ce qui est des sept autres entreprises, bien qu'elles soient présentes dans plus d'un arrondissement (deux ou trois selon le cas), nous constatons de façon générale leur présence accrue au sein d'un arrondissement en particulier. En effet, la proportion des contrats octroyés dans cet arrondissement prédominant, en vigueur au cours de la période audité, a varié de 53 % à 86 %.

Quant aux 27 autres entreprises restantes parmi les 54 constituant le secteur du déneigement, nous constatons qu'elles sont présentes de façon discontinue au cours de la période audité et qu'elles obtiennent une part de marché moins importante. En effet, ces 27 entreprises se sont vu octroyer par les arrondissements 14,3 % (46,6 M\$/326,3 M\$) du montant total des contrats du secteur du déneigement en vigueur pour la période audité. Le tableau 5 illustre le montant des contrats adjugés à ces entreprises, lesquels étaient en vigueur pour la période audité.

Tableau 5 – Liste des 27 entreprises qui ont obtenu des contrats de déneigement sur une base irrégulière de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	N ^{bre} d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	J.M. Gagné inc.	6 696 \$	2
2	Construction Bricon ltée	5 969 \$	1
3	Consortium Transport Rosemont - Gravières de Beauce	5 903 \$	1
4	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	4 094 \$	2
5	Entreprises Ste-Croix inc.	3 664 \$	1
6	Les Transports Marco D'Intino inc.	3 220 \$	1
7	S.E.R. 9197-4220 Québec inc.	3 008 \$	1
8	Pépinière et Paysagiste Marina inc.	2 272 \$	1
9	Transport H. Cordeau inc.	2 037 \$	3
10	Marobi inc.	1 926 \$	1
11	Entreprises Réjean Desgranges inc.	1 844 \$	1
12	Signalisation Como inc.	1 480 \$	1
13	Équipements Kanda ltée	899 \$	1
14	Transport DM Choquette inc.	706 \$	1
15	Les entreprises G-L	595 \$	1
16	Simard-Beaudry inc.	411 \$	1
17	Ventes d'équipements et encanteurs Kanda ltée	396 \$	1
18	9078-5940 Québec inc.	385 \$	1
19	Groupe TMD inc. (9150-2732 Québec inc.)	326 \$	1
20	Entreprises Vannicola 97 inc.	173 \$	1
21	R. Racicot ltée	167 \$	1
22	Paysagiste ML (1999) inc.	148 \$	1
23	Carlo Caccavelli Paysagement	63 \$	1
24	J.R.G. Déneigement et Excavation enr.	52 \$	1
25	Les Contracteurs P.G. inc.	49 \$	1
26	Les Excavations K. McElligott inc.	38 \$	1
27	Paradis Vert	35 \$	1
	Total	46 556 \$	

Les informations colligées à l'égard de ces 27 entreprises nous permettent également de constater qu'à l'exception de trois entreprises, soit J.M. Gagné inc. et Déneigement Fontaine Gadbois inc., lesquelles sont présentes dans deux arrondissements, et de Transport H. Cordeau inc., qui est présente dans trois arrondissements³⁶, les 24 autres entreprises ne sont présentes que dans un seul arrondissement chacune. Celles-ci cohabitent, dans la majorité des cas, avec une ou plusieurs entreprises dans un même arrondissement, comme le présente le tableau 6.

³⁶ J.M. Gagné inc. et Déneigement Fontaine Gadbois inc. : arrondissements de RDP-PAT et de Saint-Léonard.
Transport H. Cordeau inc. : arrondissements de MHM, de Saint-Léonard et de Ville-Marie.

Tableau 6 – Répartition des 24 entreprises qui ont obtenu des contrats de déneigement sur une base irrégulière de 2005 à 2013 dans un seul arrondissement (montants en milliers de dollars)

Arrondissement/ Nom de l'entreprise		Montant
Ahuntsic-Cartierville		
1	Entreprises Ste-Croix inc.	3 664 \$
CDN-NDG		
2	Marobi inc.	1 926 \$
3	Signalisation Como inc.	1 480 \$
4	Transport DM Choquette inc.	706 \$
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève		
5	Paysagiste ML (1999) inc.	148 \$
6	Paradis Vert	35 \$
Lachine		
7	Pépinière et Paysagiste Marina inc.	2 272 \$
8	Entreprises Vannicola 97 inc.	173 \$
9	Carlo Caccavelli Paysagement	63 \$
10	J.R.G. Déneigement et Excavation enr.	52 \$
11	Les Contracteurs P.G. inc.	49 \$
12	Les Excavations K. McElligott inc.	38 \$
Montréal-Nord		
13	Consortium Transport Rosemont - Gravières de Beauce	5 903 \$
RDP-PAT		
14	Construction Bricon Itée	5 969 \$
Saint-Léonard		
15	Les Transports Marco D'Intino inc.	3 220 \$
16	Équipements Kanda Itée	899 \$
17	Groupe TMD inc. (9150-2732 Québec inc.)	326 \$
18	R. Racicot Itée	167 \$
Le Sud-Ouest		
19	S.E.R. 9197-4220 Québec inc.	3 008 \$
Ville-Marie		
20	Entreprises Réjean Desgranges inc.	1 844 \$
21	Les entreprises G-L	595 \$
22	Simard-Beaudry inc.	411 \$
23	Ventes d'équipements et encanteurs Kanda Itée	396 \$
24	9078-5940 Québec inc.	385 \$

4.1.1.2. Entreprises présentes dans le secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur)

4.1.1.2.A. Contexte et constatations

Quatre-vingt-douze entreprises composent le secteur relatif à la location des équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) nécessaires aux opérations de déneigement

réalisées par les arrondissements. Comme nous en avons fait état précédemment au sein de ce rapport d'audit, ces équipements de déneigement, lesquels peuvent être loués avec ou sans opérateur, sont notamment les suivants : des souffleuses, des autoniveleuses avec ou sans chasse-neige latéral, des niveleuses articulées, des chargeuses articulées sur roues avec godet ainsi que des rétrocaveuses. La location de ces équipements peut s'effectuer au moyen d'une entente contractuelle conclue de gré à gré, sur invitation ou à la suite d'un appel d'offres public.

Le montant des contrats adjugés concernant la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), en vigueur au sein des arrondissements au cours de la période audité s'échelonnant de 2005 à 2013, s'élève à 64,3 M\$, soit 12 % (64,3 M\$/528,0 M\$) des dépenses totales consacrées par les arrondissements à l'ensemble des opérations de déneigement confiées à contrat à des entreprises privées. L'annexe 6.2 du présent rapport d'audit illustre, par année, le montant des contrats en vigueur au cours de la période audité pour chacune des 92 entreprises effectuant la location des équipements de déneigement (avec ou sans opérateur).

Parmi ce groupe, 12 entreprises ont obtenu, individuellement, des contrats totalisant plus de 1,4 M\$ au cours de la période audité, alors qu'à elles seules, elles cumulent 41,9 M\$, soit 65 % (41,9 M\$/64,3 M\$) des dépenses totales consacrées à la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur). Le tableau 7 illustre, pour chacune de ces 12 entreprises, le montant des contrats adjugés en vigueur au cours de la période audité, sa part de marché par rapport au montant octroyé à ce groupe dominant et par rapport au total des contrats octroyés par les arrondissements pour ce secteur ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels cette entreprise est présente.

Tableau 7 – Liste des 12 principales entreprises qui ont obtenu des contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	% des contrats des 12 principales entreprises du secteur	% de tous les contrats du secteur (64,3 M\$)	N ^{bre} d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	Strongco Équipement inc.	8 962 \$	21,4 %	13,9 %	9
2	Nortrax Québec inc.	8 640 \$	20,7 %	13,4 %	8
3	Environnement Routier NRJ inc.	3 777 \$	9,0 %	5,9 %	2
4	Entreprise Vaillant (1994) inc.	3 227 \$	7,7 %	5,0 %	6
5	Longus Équipements inc.	2 914 \$	7,0 %	4,5 %	5
6	Les Entreprises Canbec Construction inc.	2 686 \$	6,4 %	4,2 %	2
7	Équipements Ontrac Québec inc.	2 486 \$	5,9 %	3,9 %	6
8	Les pavages Dorval inc.	2 295 \$	5,5 %	3,6 %	1
9	Excavation Mario Itée	2 061 \$	4,9 %	3,2 %	1
10	Nepcon inc.	1 777 \$	4,3 %	2,8 %	1
11	Excavation Anjou inc.	1 556 \$	3,7 %	2,4 %	2
12	Les Entrepreneurs Chomedey inc.	1 474 \$	3,5 %	2,3 %	1
	Total	41 855 \$	100,0 %	65,1 %	

Nous constatons que ces 12 entreprises sont présentes dans 17 arrondissements, seuls deux arrondissements leur échappent, soit Outremont³⁷ et Montréal-Nord³⁸. Le tableau 8 présente ce groupe en termes de présence au sein des arrondissements et du montant des contrats obtenus.

³⁷ Précisons que, selon l'examen effectué, l'arrondissement d'Outremont n'octroie pas de contrats pour la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), ni pour le transport et les opérations d'élimination de la neige (ce dernier n'a aucun site d'élimination de la neige sur son territoire). Ainsi, nous constatons que seuls des contrats concernant le secteur du déneigement sont octroyés par cet arrondissement.

³⁸ Quant à l'arrondissement de Montréal-Nord, il échappe tout simplement à ces 12 entreprises importantes pour ce secteur d'activité.

**Tableau 8 – Présence dans les arrondissements
des 12 principales entreprises qui ont obtenu des contrats
de location d'équipements de déneigement
(avec ou sans opérateur) de 2005 à 2013
(montants en milliers de dollars)**

Strongco Équipement inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
MHM	1 967 \$	22 %
Ahuntsic-Cartierville	1 472 \$	16 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	1 083 \$	12 %
Rosemont–La Petite-Patrie	834 \$	9 %
Le Plateau-Mont-Royal	833 \$	9 %
Ville-Marie	724 \$	8 %
Le Sud-Ouest	685 \$	8 %
Pierrefonds-Roxboro	684 \$	8 %
CDN–NDG	680 \$	8 %
Total	8 962 \$	100 %

Nortrax Québec inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ahuntsic-Cartierville	2 087 \$	24 %
CDN–NDG	1 561 \$	18 %
Villeray–Saint-Michel–La Petite-Patrie	1 430 \$	17 %
Ville-Marie	1 186 \$	14 %
Le Sud-Ouest	946 \$	11 %
Le Plateau-Mont-Royal	930 \$	10 %
MHM	396 \$	5 %
Rosemont–La Petite-Patrie	104 \$	1 %
Total	8 640 \$	100 %

Environnement Routier NRJ inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Rosemont–La Petite-Patrie	3 678 \$	97 %
CDN–NDG	99 \$	3 %
Total	3 777 \$	100 %

Entreprise Vaillant (1994) inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Verdun	1 430 \$	44 %
Saint-Laurent	1 033 \$	32 %
Lachine	401 \$	13 %
Anjou	201 \$	6 %
Le Plateau-Mont-Royal	104 \$	3 %
Rosemont–La Petite-Patrie	58 \$	2 %
Total	3 227 \$	100 %

Longus Équipements inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Rosemont–La Petite-Patrie	2 606 \$	89 %
Pierrefonds-Roxboro	153 \$	5 %
MHM	83 \$	3 %
Ahuntsic-Cartierville	54 \$	2 %
Saint-Léonard	18 \$	1 %
Total	2 914 \$	100 %

Les Entreprises Canbec Construction inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Laurent	2 367 \$	88 %
Lachine	319 \$	12 %
Total	2 686 \$	100 %

Équipements Ontrac Québec inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
MHM	745 \$	30 %
RDP–PAT	653 \$	26 %
Rosemont–La Petite-Patrie	559 \$	23 %
Anjou	262 \$	11 %
Saint-Léonard	233 \$	9 %
LaSalle	34 \$	1 %
Total	2 486 \$	100 %

Les pavages Dorval inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Laurent	2 295 \$	100 %
Total	2 295 \$	100 %

Excavation Mario Itée		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Laurent	2 061 \$	100 %
Total	2 061 \$	100 %

Nepcon inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Laurent	1 777 \$	100 %
Total	1 777 \$	100 %

Excavation Anjou inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Anjou	1 500 \$	96 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	56 \$	4 %
Total	1 556 \$	100 %

Les Entrepreneurs Chomedey inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
RDP-PAT	1 474 \$	100 %
Total	1 474 \$	100 %

Total pour les 12 entreprises	
41 855 \$	

De plus, en fonction des contrats en vigueur au cours de notre période de référence (2005 à 2013), nous constatons que 4 de ces 12 entreprises ont obtenu 100 % des contrats qui leur ont été octroyés par la Ville pour ce secteur d'activité en provenance d'un seul arrondissement, soit :

- Les Entrepreneurs Chomedey inc. pour l'arrondissement de RDP-PAT;
- Les pavages Dorval inc. pour l'arrondissement de Saint-Laurent;
- Excavation Mario Itée pour l'arrondissement de Saint-Laurent;
- Nepcon inc. également pour l'arrondissement de Saint-Laurent.

4.1.1.3. Entreprises présentes dans le secteur du transport de la neige

4.1.1.3.A. Contexte et constatations

Vingt-sept entreprises distinctes et quatre groupes composés de divers transporteurs de neige forment ce secteur d'activité. Le tableau 9 illustre, pour ces entreprises ou groupes de transporteurs, le montant des contrats obtenus en vigueur au cours de la période audité, la part de marché par rapport au montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour ce secteur ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels l'entreprise ou le groupe est présent.

Tableau 9 – Liste des 27 entreprises et des quatre groupes de transporteurs qui ont obtenu des contrats de transport de la neige de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	% du secteur	N ^{bre} d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	Transvrac Montréal - Laval inc.	33 835 \$	32,8 %	10
2	Groupe de transporteurs^[a]	7 030 \$	6,8 %	1
3	Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc.	6 691 \$	6,5 %	4
4	Groupe de transporteurs^[b]	5 557 \$	5,4 %	1
5	Gestion Yvan Pion inc.	4 735 \$	4,6 %	1
6	Les Entreprises de transport Charco ltée	4 714 \$	4,6 %	2
7	Les Entreprises T.G.R. inc.	3 971 \$	3,8 %	1
8	DF Transport en vrac SNC	3 832 \$	3,7 %	1
9	J.L. Michon Transports inc.	3 495 \$	3,4 %	2
10	Transport Mont-Blanc inc.	2 787 \$	2,7 %	2
11	Groupe de transporteurs^[c]	2 769 \$	2,7 %	1
12	Gestion Gérard Boutin inc.	2 588 \$	2,5 %	3
13	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	2 560 \$	2,5 %	1
14	Terrapro Construction inc.	2 391 \$	2,3 %	1
15	Noël & Fils 9124-4277 Québec inc.	2 081 \$	2,0 %	2
16	BDMP Transport en vrac SENC.	1 873 \$	1,8 %	1
17	Maçonnerie Martin Santerre	1 859 \$	1,8 %	1
18	Groupe de transporteurs^[d]	1 490 \$	1,4 %	1
19	Service de location Ste-Croix inc.	1 469 \$	1,4 %	1
20	Transport 1941 Québec inc.	1 202 \$	1,2 %	1
21	Michel Trussart	1 096 \$	1,1 %	2
22	Excavation Constant inc.	893 \$	0,9 %	1
23	Martin Lefebvre Transport inc.	880 \$	0,8 %	1
24	9149-9418 Québec inc.	755 \$	0,7 %	1
25	Transport Reynald Boulay et fils inc.	747 \$	0,7 %	1
26	4370-503 Canada inc.	699 \$	0,7 %	1
27	9182-9960 Québec inc.	567 \$	0,5 %	1
28	Transport MJM	275 \$	0,3 %	1
29	Transport Philippe Desgranges	184 \$	0,2 %	1
30	Entreprises Michel Lampron	126 \$	0,1 %	1
31	NMP Golf Construction inc.	125 \$	0,1 %	1
	Total	103 276 \$	100,0 %	

[a], [b], [c], [d] Il s'agit de plusieurs contrats consentis de gré à gré à divers transporteurs de neige respectivement par les arrondissements de Verdun, de Saint-Laurent, de Montréal-Nord et de Saint-Léonard.

Les entreprises présentes au sein de ce secteur d'activité relatif au transport de la neige ont obtenu 20 % (103,3 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats en vigueur de 2005 à 2013 au sein des arrondissements pour l'ensemble des opérations de déneigement. L'annexe 6.3 du présent rapport d'audit illustre, pour chacune des années de cette période de référence, le montant des contrats obtenus par les entreprises (ou groupes de transporteurs) effectuant le transport de la neige.

Nous constatons que trois principaux groupes se démarquent au sein de ce secteur d'activité :

- Le premier groupe est constitué de sept entreprises, lesquelles ont obtenu, individuellement, des contrats en vigueur de 2005 à 2013 d'un montant cumulatif supérieur à 3 M\$. Globalement, les contrats octroyés à ces entreprises totalisent 61,3 M\$, soit 59 % (61,3 M\$/103,3 M\$) du montant total des contrats octroyés pour ce secteur d'activité. Le tableau 10 présente ces entreprises, les montants des contrats obtenus pour chacune d'elles ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels elles sont présentes.

Tableau 10 – Groupe 1 – Liste des sept entreprises qui ont obtenu des contrats de transport de la neige supérieurs à 3 M\$ de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	N ^{bre} d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	Transvrac Montréal - Laval inc.	33 835 \$	10
2	Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc.	6 691 \$	4
3	Gestion Yvan Pion inc.	4 735 \$	1
4	Les Entreprises de transport Charco ltée	4 714 \$	2
5	Les Entreprises T.G.R. inc.	3 971 \$	1
6	DF Transport en vrac SNC	3 832 \$	1
7	J.L. Michon Transports inc.	3 495 \$	2
	Total	61 273 \$	

Parmi ce groupe, nous constatons que l'entreprise Transvrac Montréal - Laval inc. se démarque par son occupation dominante dans ce secteur d'activité alors qu'elle a obtenu 33 % (33,8 M\$/103,3 M\$) de l'ensemble des contrats de transport de la neige en vigueur au sein des arrondissements pour la période audité. Cette entreprise est présente dans 10 arrondissements. Il est à préciser qu'il s'agit d'une association de camionneurs à but non lucratif, laquelle détient un permis de courtage en services de camionnage délivré par le ministère des Transports du Québec. Cette entreprise agit à titre d'intermédiaire entre les arrondissements requérants et les camionneurs privés pour la fourniture de camions nécessaires au transport de la neige vers les sites d'élimination. Puisque les tarifs de transport de cette entreprise sont ceux fixés dans le *Recueil des tarifs de transport de neige et de glace du ministère des Transports du Québec* et qu'il devient inutile de mettre en concurrence des transporteurs devant alors présenter les mêmes prix, la procédure d'adjudication des contrats s'effectue de gré à gré conformément à

l'exception prévue dans le paragraphe 1 du premier alinéa de l'article 573.3 de la LCV³⁹. Cette entreprise gère donc les affectations des camions pour le compte de clients, dont certains arrondissements de la Ville faisant appel à ses services.

Dans l'ensemble, les informations colligées dans le cadre de nos travaux d'audit nous permettent de constater que ces sept entreprises sont présentes dans 16 arrondissements, comme l'illustre le tableau 11.

Tableau 11 – Présence dans les arrondissements des sept principales entreprises qui ont obtenu des contrats de transport de la neige de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)

Transvrac Montréal - Laval inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
LaSalle	15 111 \$	45 %
Saint-Laurent	9 325 \$	27 %
Lachine	2 749 \$	8 %
CDN-NDG	1 662 \$	5 %
Verdun	1 255 \$	4 %
Le Plateau-Mont-Royal	1 236 \$	4 %
Saint-Léonard	1 144 \$	3 %
Anjou	933 \$	3 %
Pierrefonds-Roxboro	311 \$	1 %
Montréal-Nord	109 \$	0 %
Total	33 835 \$	100 %

Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	3 275 \$	49 %
Le Plateau-Mont-Royal	2 354 \$	35 %
Ville-Marie	566 \$	9 %
MHM	496 \$	7 %
Total	6 691 \$	100 %

Gestion Yvan Pion inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ahuntsic-Cartierville	4 735 \$	100 %
Total	4 735 \$	100 %

³⁹ Article 573.3 : « Les articles 573, 573.1 et 573.3.0.2 ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture de matériel ou de matériaux ou la fourniture de services pour laquelle un tarif est fixé ou approuvé par le gouvernement du Canada ou du Québec ou par un de ses ministres ou organismes. »

5.11. Contrats relatifs aux opérations de déneigement de 2005 à 2013

Les Entreprises de transport Charco ltée		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Plateau-Mont-Royal	3 057 \$	65 %
RDP-PAT	1 657 \$	35 %
Total	4 714 \$	100 %

Les Entreprises T.G.R. inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Rosemont-La Petite-Patrie	3 971 \$	100 %
Total	3 971 \$	100 %

DF Transport en vrac SNC		
Arrondissement	Montant	Proportion
Ville-Marie	3 832 \$	100 %
Total	3 832 \$	100 %

J.L. Michon Transports inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
MHM	2 538 \$	73 %
RDP-PAT	957 \$	27 %
Total	3 495 \$	100 %

Total pour les 7 entreprises		
61 273 \$		

- Le deuxième groupe est constitué de 20 entreprises, lesquelles ont obtenu, individuellement, des contrats en vigueur de 2005 à 2013 d'un montant cumulatif inférieur à 3 M\$, variant de 125 580 \$ à 2 786 802 \$. Pour la plupart, nous constatons que ces entreprises sont présentes dans un seul arrondissement, à l'exception de quatre entreprises qui sont présentes dans deux ou trois arrondissements au cours de la période audité, soit :
 - Transport Mont-Blanc inc.;
 - Gestion Gérard Boutin inc.;
 - Noël & Fils 9124-4277 Québec inc.;
 - Michel Trussart.

Le tableau 12 présente ce groupe d'entreprises, les montants des contrats obtenus ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels elles sont présentes.

Tableau 12 – Groupe 2 – Liste des 20 entreprises qui ont obtenu des contrats de transport de la neige inférieurs à 3 M\$ de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	N ^{bre} d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	Transport Mont-Blanc inc.	2 787 \$	2
2	Gestion Gérard Boutin inc.	2 588 \$	3
3	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	2 560 \$	1
4	Terrapro Construction inc.	2 391 \$	1
5	Noël & Fils 9124-4277 Québec inc.	2 081 \$	2
6	BDMP Transport en vrac SENC.	1 873 \$	1
7	Maçonnerie Martin Santerre	1 859 \$	1
8	Service de location Ste-Croix inc.	1 469 \$	1
9	Transport 1941 Québec inc.	1 202 \$	1
10	Michel Trussart	1 096 \$	2
11	Excavation Constant inc.	893 \$	1
12	Martin Lefebvre Transport inc.	880 \$	1
13	9149-9418 Québec inc.	755 \$	1
14	Transport Reynald Boulay et fils inc.	747 \$	1
15	4370-503 Canada inc.	699 \$	1
16	9182-9960 Québec inc.	567 \$	1
17	Transport MJM	275 \$	1
18	Transport Philippe Desgranges	184 \$	1
19	Entreprises Michel Lampron	126 \$	1
20	NMP Golf Construction inc.	125 \$	1
	Total	25 157 \$	

- Finalement, le troisième groupe est constitué de divers transporteurs auxquels les arrondissements de Verdun, de Saint-Laurent, de Montréal-Nord et de Saint-Léonard ont fait appel au cours de la période audité pour le transport de la neige dans le cadre de leurs opérations de déneigement. Selon les informations qui nous ont été communiquées, ces contrats, totalisant 7,0 M\$ pour l'arrondissement de Verdun, 5,6 M\$ pour l'arrondissement de Saint-Laurent, 2,8 M\$ pour l'arrondissement de Montréal-Nord et 1,5 M\$ pour l'arrondissement de Saint-Léonard, ont été l'objet d'une adjudication effectuée de gré à gré pour la fourniture de camions avec ou sans opérateur selon un processus assimilable au système des billets d'outillage dont nous avons fait état précédemment au sein du présent rapport d'audit.

À la lumière des informations recueillies, ces quatre arrondissements ont commencé à avoir recours à l'entreprise Transvrac Montréal - Laval inc. à compter de l'année 2012 pour l'arrondissement de Verdun, de 2008 pour l'arrondissement de Saint-Laurent, de 2013 pour ce qui est de l'arrondissement de Montréal-Nord et de 2010 pour l'arrondissement de Saint-Léonard.

4.1.1.4. Entreprises présentes dans le secteur des opérations d'élimination de la neige

4.1.1.4.A. Contexte et constatations

Ces entreprises au nombre de 14 ont obtenu 6 % (34,1 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats octroyés, en vigueur au sein des arrondissements, concernant l'ensemble des opérations de déneigement.

Le tableau 13 illustre, pour chacune des entreprises de ce secteur, le montant des contrats obtenus en vigueur au cours de la période audité, sa part de marché par rapport au montant total des contrats octroyés par les arrondissements pour ce secteur ainsi que le nombre d'arrondissements dans lesquels cette entreprise est présente.

Tableau 13 – Liste des 14 entreprises qui ont obtenu des contrats d'opérations d'élimination de la neige de 2005 à 2013
(montants en milliers de dollars)

Rang	Nom de l'entreprise	Montant	% du secteur	N ^b re d'arrondissements dans lesquels l'entreprise est présente
1	Gaston Contant inc.	16 176 \$	47,4 %	4
2	Environnement Routier NRJ inc.	6 034 \$	17,7 %	1
3	Serge Paquette Excavation	5 074 \$	14,9 %	1
4	Construction DJL inc.	2 451 \$	7,2 %	1
5	Construction J. Richard Gauthier inc.	1 547 \$	4,5 %	1
6	Y & R Paquette inc.	992 \$	2,9 %	1
7	John Meunier inc.	430 \$	1,3 %	1
8	Aquatech, Société de gestion de l'eau inc.	409 \$	1,2 %	1
9	Simo Management inc.	402 \$	1,2 %	1
10	Entreprise Vaillant (1994) inc.	192 \$	0,5 %	1
11	Les Pavages Chenails inc.	185 \$	0,5 %	1
12	Transport Camille Dionne (1991) inc.	181 \$	0,5 %	1
13	Catalogna et Frères Itée	45 \$	0,1 %	1
14	Groupe Imog inc.	28 \$	0,1 %	1
	Total	34 146 \$	100,0 %	

Parmi ce groupe, cinq entreprises se démarquent par leur occupation importante au sein de ce secteur d'activité alors qu'elles ont individuellement obtenu des contrats, en vigueur de 2005 à 2013, dont le montant cumulatif a excédé 1,5 M\$, soit :

- Gaston Contant inc.;
- Environnement Routier NRJ inc.;
- Serge Paquette Excavation;
- Construction DJL inc.;
- Construction J. Richard Gauthier inc.

À elles seules, ces cinq entreprises totalisent 31,3 M\$, soit 92 % (31,3 M\$/34,1 M\$) du montant total des contrats recensés pour ce secteur d'activité au cours de la période de référence.

De ces cinq entreprises, nous constatons plus particulièrement que l'entreprise Gaston Contant inc., laquelle est présente sur le territoire de quatre arrondissements, arrive en tête de liste avec des contrats s'élevant à 16,2 M\$ pour la période audité, soit 47 % (16,2 M\$/34,1 M\$) du montant total des contrats concernant ce secteur d'activité. Les quatre autres entreprises parmi ces cinq sont quant à elles présentes dans un seul arrondissement. Le tableau 14 indique la présence de ces cinq entreprises au sein des arrondissements ainsi que le montant des contrats en vigueur au cours de la période audité.

**Tableau 14 – Présence dans les arrondissements
 des cinq principales entreprises qui ont obtenu des contrats
 d'opérations d'élimination de la neige de 2005 à 2013
 (montants en milliers de dollars)**

Gaston Contant inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Anjou	6 849 \$	42 %
Saint-Léonard	6 039 \$	37 %
RDP-PAT	2 906 \$	18 %
Lachine	382 \$	3 %
Total	16 176 \$	100 %

Environnement Routier NRJ inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
LaSalle	6 034 \$	100 %
Total	6 034 \$	100 %

Serge Paquette Excavation		
Arrondissement	Montant	Proportion
LaSalle	5 074 \$	100 %
Total	5 074 \$	100 %

Construction DJL inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Sud-Ouest	2 451 \$	100 %
Total	2 451 \$	100 %

Construction J. Richard Gauthier inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Lachine	1 547 \$	100 %
Total	1 547 \$	100 %

Total pour les 5 entreprises
31 282 \$

À la lumière des informations colligées dans le tableau 14, nous constatons que ces cinq entreprises sont présentes dans six des sept arrondissements qui confient cette activité à contrat. Seul l'arrondissement de Saint-Laurent leur échappe alors que cet arrondissement confie les activités liées à l'opération de ses sites d'élimination de la neige à trois entreprises, soit :

- John Meunier inc.;
- Aquatech, Société de gestion de l'eau inc.;
- Simo Management inc.

L'annexe 6.4 du présent rapport d'audit illustre, pour chaque année, le montant des contrats en vigueur au cours de la période auditée pour les 14 entreprises effectuant les opérations d'élimination de la neige. Le tableau 15 illustre la présence au sein des arrondissements de chacune de ces 14 entreprises ainsi que le montant total des contrats afférents.

Tableau 15 – Présence dans les arrondissements des 14 entreprises qui ont obtenu des contrats d'opérations d'élimination de la neige de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)

Gaston Contant inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Anjou	6 849 \$	42 %
Saint-Léonard	6 039 \$	37 %
RDP-PAT	2 906 \$	18 %
Lachine	382 \$	3 %
Total	16 176 \$	100 %

Environnement Routier NRJ inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
LaSalle	6 034 \$	100 %
Total	6 034 \$	100 %

Serge Paquette Excavation		
Arrondissement	Montant	Proportion
LaSalle	5 074 \$	100 %
Total	5 074 \$	100 %

Construction DJL inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Sud-Ouest	2 451 \$	100 %
Total	2 451 \$	100 %

Construction J. Richard Gauthier inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Lachine	1 547 \$	100 %
Total	1 547 \$	100 %

Y & R Paquette inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
RDP-PAT	992 \$	100 %
Total	992 \$	100 %

John Meunier inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Laurent	430 \$	100 %
Total	430 \$	100 %

Aquatech, Société de gestion de l'eau inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Laurent	409 \$	100 %
Total	409 \$	100 %

Simo Management inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Laurent	402 \$	100 %
Total	402 \$	100 %

Entreprise Vaillant (1994) inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Lachine	192 \$	100 %
Total	192 \$	100 %

Les Pavages Chenails inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Lachine	185 \$	100 %
Total	185 \$	100 %

Transport Camille Dionne (1991) inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Saint-Léonard	181 \$	100 %
Total	181 \$	100 %

Catalogna et Frères ltée		
Arrondissement	Montant	Proportion
Lachine	45 \$	100 %
Total	45 \$	100 %

Groupe Imog inc.		
Arrondissement	Montant	Proportion
Le Sud-Ouest	28 \$	100 %
Total	28 \$	100 %

Total pour les 14 entreprises
34 146 \$

Conclusion

En prenant en considération l'ensemble des secteurs d'activité ayant été l'objet de nos travaux d'audit, nous constatons que 21 entreprises sont présentes dans plus d'un secteur d'activité. Plus particulièrement, trois entreprises sont présentes dans trois secteurs d'activité et 18 entreprises sont présentes dans deux secteurs d'activité. Globalement, ces entreprises ont cumulé des contrats, en vigueur au cours de la période audité, totalisant 177,1 M\$, soit 34 % (177,1 M\$/528,0 M\$) du montant total des contrats octroyés pour l'ensemble des opérations de déneigement. Le tableau 16 présente ces entreprises et le montant des contrats obtenus.

Tableau 16 – Liste des 21 entreprises qui ont obtenu des contrats dans plusieurs secteurs d'activité de 2005 à 2013 (montants en milliers de dollars)

Rang	Nom de l'entreprise	Secteur d'activité				Total
		Déneigement	Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur)	Transport de la neige	Opérations d'élimination de la neige	
1	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.	31 365 \$	755 \$	– \$	– \$	32 120 \$
2	Environnement Routier NRJ inc.	20 376 \$	3 777 \$	– \$	6 034 \$	30 187 \$
3	Transport Rosemont inc.	27 957 \$	802 \$	– \$	– \$	28 759 \$
4	Les Entreprises Canbec Construction inc.	13 058 \$	2 686 \$	– \$	– \$	15 744 \$
5	J.L. Michon Transports inc.	8 184 \$	171 \$	3 495 \$	– \$	11 850 \$
6	Les Entreprises T.G.R. inc.	4 990 \$	– \$	3 971 \$	– \$	8 961 \$
7	NMP Golf Construction inc.	8 235 \$	– \$	125 \$	– \$	8 360 \$
8	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	4 094 \$	817 \$	2 560 \$	– \$	7 471 \$
9	Ramcor Construction inc.	6 755 \$	509 \$	– \$	– \$	7 264 \$
10	Les Entrepreneurs Chomedey inc.	3 985 \$	1 474 \$	– \$	– \$	5 459 \$
11	Catalogna et Frères Itée	4 607 \$	– \$	– \$	45 \$	4 652 \$
12	Entreprise Vaillant (1994) inc.	– \$	3 227 \$	– \$	192 \$	3 419 \$
13	Gestion Gérard Boutin inc.	– \$	604 \$	2 588 \$	– \$	3 192 \$
14	Pépinière et Paysagiste Marina inc.	2 272 \$	383 \$	– \$	– \$	2 655 \$
15	Construction J. Richard Gauthier inc.	– \$	552 \$	– \$	1 547 \$	2 099 \$
16	Entreprises Réjean Desgranges inc.	1 844 \$	167 \$	– \$	– \$	2 011 \$
17	Transport DM Choquette inc.	706 \$	614 \$	– \$	– \$	1 320 \$
18	Groupe TMD inc. (9150-2732 Québec inc.)	327 \$	484 \$	– \$	– \$	811 \$
19	Transport Camille Dionne (1991) inc.	– \$	450 \$	– \$	181 \$	631 \$
20	Les Excavations K. McElligott inc.	38 \$	43 \$	– \$	– \$	81 \$
21	Les Contracteurs P.G. inc.	49 \$	17 \$	– \$	– \$	66 \$
	Total	138 842 \$	17 532 \$	12 739 \$	7 999 \$	177 112 \$

En conclusion, en ce qui a trait aux quatre secteurs d'activité examinés concernant les opérations de déneigement, l'établissement du portrait de la répartition des entreprises au sein des arrondissements de la Ville nous aura, d'une part, permis de faire les constatations suivantes en ce qui concerne les entreprises qui étaient les seules à obtenir 100 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des neuf années de la période audité :

- Secteur du déneigement :
 - Les Entreprises Michaudville inc. dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
 - Environnement Routier NRJ inc. dans l'arrondissement d'Outremont;
 - Les Pavages D'Amour inc. dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.
- Secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
 - Aucune entreprise n'a obtenu 100 % des contrats provenant d'un seul arrondissement.

- Secteur du transport de la neige :
 - Transvrac Montréal - Laval inc.⁴⁰ dans l'arrondissement de LaSalle.
- Secteur des opérations d'élimination de la neige :
 - Gaston Contant inc. dans l'arrondissement d'Anjou.

D'autre part, les entreprises qui ont obtenu entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des huit ou neuf dernières années de la période audité, dans chacun des secteurs liés aux opérations de déneigement, sont les suivantes :

- Secteur du déneigement :
 - Déneigement Moderne inc. dans l'arrondissement de MHM, de 2006 à 2013.
- Secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
 - Aucune entreprise n'a obtenu entre 80 % et 99 % des contrats provenant d'un seul arrondissement.
- Secteur du transport de la neige :
 - Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc. dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de 2005 à 2013.
- Secteur des opérations d'élimination de la neige :
 - Gaston Contant inc. dans l'arrondissement de Saint-Léonard, de 2006 à 2013;
 - Construction DJL inc. dans l'arrondissement du Sud-Ouest, de 2005 à 2013.

Finalement, les entreprises qui ont obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement en vigueur au cours des huit ou neuf dernières années de la période audité, dans chacun des secteurs liés aux opérations de déneigement, sont les suivantes :

- Secteur du déneigement :
 - Les Entreprises PM Pavages inc. dans l'arrondissement d'Anjou, de 2006 à 2013;
 - Les Entreprises Canbec Construction inc. dans l'arrondissement de Saint-Laurent, de 2005 à 2013;
 - Transport Rosemont inc. dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, de 2005 à 2013;
 - C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc. dans l'arrondissement de CDN–NDG, de 2005 à 2013.
- Secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
 - Les Entrepreneurs Chomedey inc. dans l'arrondissement de RDP–PAT, de 2005 à 2013.

⁴⁰ Rappelons qu'il s'agit d'une entreprise de courtage en transport avec laquelle les arrondissements peuvent confier de gré à gré des contrats en vertu d'une exception prévue dans les règles d'adjudication de contrats de la LCV.

- Secteur du transport de la neige :
 - Gestion Yvan Pion inc. dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, de 2005 à 2013;
 - DF Transport en vrac SNC dans l'arrondissement de Ville-Marie, de 2005 à 2013.
- Secteur des opérations d'élimination de la neige :
 - Aucune entreprise n'a obtenu entre 50 % et 79 % des contrats provenant d'un seul arrondissement.

Par ailleurs, nous constatons également que 37 entreprises, parmi les 167 recensées au cours de nos travaux d'audit, ont obtenu des contrats dans au moins un arrondissement de façon régulière de 2005 à 2013, soit chaque année (voir l'annexe 6.5). Plus particulièrement, nous constatons ce qui suit :

- Pour ce qui est des contrats de déneigement :
 - Dans 11⁴¹ arrondissements, ce sont toujours les 15 mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
 - Trois entreprises parmi ces 15 entreprises ont obtenu 100 % des contrats pour cette période dans trois arrondissements, soit Outremont, Pierrefonds-Roxboro et Le Plateau-Mont-Royal.
- Pour ce qui est des contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) :
 - Dans cinq⁴² arrondissements, ce sont toujours les 18 mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
 - L'arrondissement de Saint-Laurent a octroyé des contrats à 11 entreprises parmi ces 18, et l'arrondissement de LaSalle a octroyé des contrats à trois de ces 18 entreprises;
 - Les arrondissements d'Anjou et de Verdun ont respectivement octroyé des contrats aux deux mêmes entreprises. Précisons toutefois qu'il s'agit d'entreprises distinctes d'un arrondissement à l'autre.
- En ce qui concerne les contrats de transport de la neige :
 - Dans quatre⁴³ arrondissements, ce sont toujours les quatre mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats. Précisons toutefois que parmi ces quatre entreprises figure une entreprise de courtage en transport (Transvrac Montréal - Laval inc.) avec laquelle les arrondissements peuvent, en vertu d'une exception prévue dans les règles d'adjudication de la LCV, confier les contrats de gré à gré. Mis à part Transvrac Montréal - Laval inc., qui a obtenu 100 % des contrats, une autre entreprise a obtenu 87 % des contrats pour cette même période de référence.

⁴¹ Les 11 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, CDN-NDG, Lachine, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent et Saint-Léonard.

⁴² Les cinq arrondissements sont : Anjou, LaSalle, RDP-PAT, Saint-Laurent et Verdun.

⁴³ Les quatre arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, LaSalle, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

- Finalement, en ce qui concerne les contrats d'opérations d'élimination de la neige :
 - Dans deux⁴⁴ arrondissements, ce sont toujours les deux mêmes entreprises qui ont obtenu des contrats;
 - Une entreprise parmi les deux entreprises a obtenu 100 % des contrats provenant de l'arrondissement d'Anjou, tandis que l'autre entreprise a obtenu 99 % des contrats provenant de l'arrondissement du Sud-Ouest.

À la lumière des informations obtenues, bien que les arrondissements connaissent les entreprises qui opèrent sur leur territoire respectif, nous ne pouvons toutefois affirmer qu'ils connaissent cette répartition des entreprises présentes d'un arrondissement à l'autre pour l'ensemble du territoire montréalais. À notre avis, la connaissance et le partage de ces informations au regard du portrait global de ce marché sont pertinents pour la Ville et les arrondissements afin qu'ils puissent procéder à des analyses comparatives et, s'il y a lieu, qu'ils puissent mettre en place les mesures qui s'imposent pour favoriser, ultimement, la saine concurrence pour l'obtention des meilleurs prix.

4.1.2. Montants consacrés par les arrondissements aux opérations de déneigement

4.1.2.A. Contexte et constatations

La section précédente présentait principalement la répartition, entre les diverses entreprises adjudicatrices de contrats, du « marché » concernant les opérations de déneigement sur le territoire de la Ville. La présente section présentera un portrait global des montants totaux consacrés par chacun des arrondissements, au cours des années 2005 à 2013, pour assurer ces services sur leur territoire respectif.

Rappelons que, de 2005 à 2013, les arrondissements ont consacré 528,0 M\$ afin de réaliser l'ensemble des opérations liées au déneigement (voir l'annexe 6.6), soit 326,3 M\$ (62 %) pour le secteur du déneigement (voir l'annexe 6.7), 64,3 M\$ (12 %) pour le secteur de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) (voir l'annexe 6.8), 103,3 M\$ (20 %) pour le secteur du transport de la neige (voir l'annexe 6.9) et 34,1 M\$ (6 %) pour le secteur des opérations d'élimination de la neige (voir l'annexe 6.10).

Le tableau 17 illustre les montants consacrés par chacun des arrondissements à ces activités.

⁴⁴ Les deux arrondissements sont : Anjou et Le Sud-Ouest.

**Tableau 17 – Montants consacrés par les arrondissements à l'ensemble des opérations de déneigement de 2005 à 2013
(montants en milliers de dollars)**

Arrondissement	Déneigement (D)		Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) (L)		Transport de la neige (T)		Opérations d'élimination de la neige (O)		Total		D	L	T	O	Total
	Montant	% Ville	Montant	% Ville	Montant	% Ville	Montant	% Ville	Montant	% Ville					
RDP-PAT	36 918 \$	11,3 %	2 127 \$	3,3 %	7 403 \$	7,2 %	3 898 \$	11,4 %	50 346 \$	9,54 %	73 %	4 %	15 %	8 %	100 %
Ahuntsic-Cartierville	34 480 \$	10,6 %	3 972 \$	6,2 %	6 203 \$	6,0 %	– \$	0,0 %	44 655 \$	8,46 %	77 %	9 %	14 %	0 %	100 %
Ville-Marie	32 194 \$	9,9 %	3 035 \$	4,7 %	7 154 \$	6,9 %	– \$	0,0 %	42 383 \$	8,03 %	76 %	7 %	17 %	0 %	100 %
Saint-Laurent	12 469 \$	3,8 %	13 285 \$	20,7 %	14 882 \$	14,4 %	1 241 \$	3,6 %	41 877 \$	7,93 %	30 %	32 %	35 %	3 %	100 %
Saint-Léonard	30 222 \$	9,2 %	1 637 \$	2,6 %	2 634 \$	2,6 %	6 220 \$	18,2 %	40 713 \$	7,71 %	74 %	4 %	7 %	15 %	100 %
Rosemont-La Petite-Patrie	19 853 \$	6,1 %	9 351 \$	14,6 %	7 592 \$	7,4 %	– \$	0,0 %	36 796 \$	6,97 %	54 %	25 %	21 %	0 %	100 %
MHM	23 784 \$	7,3 %	4 966 \$	7,7 %	7 622 \$	7,4 %	– \$	0,0 %	36 372 \$	6,89 %	65 %	14 %	21 %	0 %	100 %
CDN-NDG	29 254 \$	9,0 %	3 345 \$	5,2 %	3 535 \$	3,4 %	– \$	0,0 %	36 134 \$	6,84 %	81 %	9 %	10 %	0 %	100 %
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	24 433 \$	7,5 %	3 211 \$	5,0 %	3 755 \$	3,6 %	– \$	0,0 %	31 399 \$	5,95 %	78 %	10 %	12 %	0 %	100 %
LaSalle	– \$	0,0 %	3 778 \$	5,9 %	15 111 \$	14,6 %	11 109 \$	32,5 %	29 998 \$	5,68 %	0 %	13 %	50 %	37 %	100 %
Le Plateau-Mont-Royal	17 829 \$	5,4 %	2 513 \$	3,9 %	8 275 \$	8,0 %	– \$	0,0 %	28 617 \$	5,42 %	62 %	9 %	29 %	0 %	100 %
Le Sud-Ouest	17 119 \$	5,2 %	1 630 \$	2,5 %	3 955 \$	3,8 %	2 479 \$	7,3 %	25 183 \$	4,77 %	68 %	6 %	16 %	10 %	100 %
Montréal-Nord	14 169 \$	4,3 %	537 \$	0,8 %	2 878 \$	2,8 %	– \$	0,0 %	17 584 \$	3,33 %	81 %	3 %	16 %	0 %	100 %
Outremont	17 186 \$	5,3 %	– \$	0,0 %	– \$	0,0 %	– \$	0,0 %	17 186 \$	3,26 %	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Anjou	6 224 \$	1,9 %	3 166 \$	4,9 %	933 \$	0,9 %	6 849 \$	20,1 %	17 172 \$	3,25 %	36 %	19 %	5 %	40 %	100 %
Lachine	7 474 \$	2,3 %	1 617 \$	2,5 %	2 749 \$	2,7 %	2 350 \$	6,9 %	14 190 \$	2,69 %	53 %	11 %	19 %	17 %	100 %
Verdun	– \$	0,0 %	3 140 \$	4,9 %	8 284 \$	8,0 %	– \$	0,0 %	11 424 \$	2,16 %	0 %	27 %	73 %	0 %	100 %
Pierrefonds-Roxboro	2 506 \$	0,8 %	2 914 \$	4,5 %	311 \$	0,3 %	– \$	0,0 %	5 731 \$	1,08 %	44 %	51 %	5 %	0 %	100 %
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	184 \$	0,1 %	56 \$	0,1 %	– \$	0,0 %	– \$	0,0 %	240 \$	0,04 %	77 %	23 %	0 %	0 %	100 %
Total ou proportion	326 298 \$	100,0 %	64 280 \$	100,0 %	103 276 \$	100,0 %	34 146 \$	100,0 %	528 000 \$	100,00 %	62 %	12 %	20 %	6 %	100 %

Si la proportion moyenne des montants consacrés par les 19 arrondissements est de 62 % pour le déneigement, de 12 % pour la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), de 20 % pour le transport de la neige et de 6 % pour les opérations d'élimination de la neige, elle est cependant variable d'un arrondissement à un autre. En effet, mis à part les arrondissements de LaSalle et de Verdun, qui assurent en régie le déneigement sur leur territoire, et de l'arrondissement d'Outremont, qui à l'inverse confie 100 % des opérations de déneigement à des entrepreneurs privés, nous constatons pour les autres arrondissements que la proportion des contrats de déneigement, en vigueur au cours de la période auditée, a varié de 30 % à 81 %. En ce qui concerne les contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), cette proportion a varié de 3 % à 51 %, abstraction faite de l'arrondissement d'Outremont pour lequel nous n'avons retracé aucun contrat pour ce secteur d'activité. En ce qui concerne les contrats adjugés pour le transport de la neige, cette proportion a varié de 5 % à 73 %, abstraction faite des arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et d'Outremont, pour lesquels nous n'avons retracé aucun contrat pour ce secteur d'activité, alors qu'en ce qui a trait aux contrats d'opérations d'élimination de la neige, on constate des proportions variant de 3 % à 40 % pour les arrondissements disposant de tels sites sur leur territoire et n'effectuant pas les opérations en régie, soit :

- RDP–PAT (un dépôt à neige);
- Saint-Laurent (deux dépôts à neige, trois chutes à l'égout);
- Saint-Léonard (un dépôt à neige);
- LaSalle (un dépôt à neige);
- Le Sud-Ouest (un dépôt à neige, trois chutes à l'égout);
- Anjou (un dépôt à neige);
- Lachine (deux dépôts à neige, une chute à l'égout).

Pour être en mesure d'effectuer une comparaison des coûts liés à ces activités d'un arrondissement à un autre, il faut, selon qu'il s'agit du déneigement, de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), du transport de la neige ou des opérations d'élimination de la neige, prendre en considération que les prix soumis par les entrepreneurs sont établis en fonction de divers facteurs d'influence ayant particulièrement trait à la réalité du territoire propre à chaque arrondissement. Notamment, l'établissement du coût peut être influencé par les superficies des secteurs confiés au déneigement à contrat, par les distances à parcourir pour transporter la neige de l'arrondissement vers les sites d'élimination, par le nombre d'endroits à déneiger (p. ex. les places publiques, les stationnements) ou encore par la fréquence de déneigement exigée selon l'accumulation de neige.

Bien que cet exercice n'ait pas fait l'objet de nos travaux d'audit, nous sommes néanmoins d'avis qu'en disposant d'un portrait global établi au fil du temps, tant en ce qui concerne les

informations relatives aux entreprises qui obtiennent des contrats au sein des divers arrondissements qu'en ce qui a trait à l'évolution des coûts annuels par arrondissement pour la réalisation des activités liées à l'ensemble des opérations de déneigement, la Ville pourrait ainsi être mieux outillée pour, notamment :

- regrouper entre eux les arrondissements dont la réalité du territoire est similaire et pouvoir ainsi fournir à ces arrondissements des informations leur permettant d'effectuer des analyses comparatives pertinentes en fonction d'unités de mesures communes en vue d'évaluer le caractère raisonnable des prix soumis par les entrepreneurs du secteur d'activité visé;
- déterminer les situations où l'adjudication des contrats ne semble pas s'exercer dans le cadre d'une concurrence ouverte (indices de collusion ou de contrôle territorial du marché);
- repérer certaines tendances au regard, entre autres, de l'évolution des firmes adjudicatrices, de la répartition du marché, des prix offerts pour les services demandés;
- évaluer la situation et repérer les possibilités de revoir, s'il y a lieu, certains aspects liés à la confection des cahiers des charges de façon à favoriser la saine concurrence et l'émergence d'un plus grand nombre d'entreprises pouvant soumettre une offre de service.

4.1.2.B. Recommandation

Nous recommandons à la Direction générale de transmettre ce rapport à l'inspecteur général de la Ville aussitôt que la loi aura été promulguée quant à la portée de ses responsabilités, ou à l'Unité permanente anticorruption (UPAC) si les circonstances le justifient, afin de confirmer ou d'infirmer le fondement des appréhensions du vérificateur général de la Ville concernant l'existence d'ententes collusoires dans les secteurs d'activité liés aux opérations de déneigement.

Réponse de l'unité d'affaires :

Le rapport a été transmis à l'inspecteur général le 6 mai 2014, avec copie au SPVM, à l'EPIM et à l'UPAC. (Complété)

4.1.2.C. Recommandation

Nous recommandons à la Direction générale, concernant les opérations de déneigement :

- d'établir annuellement le portrait global des contrats adjugés par les arrondissements aux différents entrepreneurs;
- de transmettre ces résultats aux instances politiques (conseil municipal, comité exécutif);

et ce, dans le but de sensibiliser les élus quant à la répartition des contrats sur le territoire de la Ville et de favoriser, s'il y a lieu, l'identification de pistes de solution pour enrayer les stratagèmes collusoires et de maintenir une concurrence ouverte entre les entrepreneurs.

Réponse de l'unité d'affaires :

Un mandat sera donné à M. Jacques Ulysse, directeur général adjoint aux services institutionnels.

Objet du mandat : *Établir annuellement le portrait global des contrats concernant les opérations de déneigement adjugés par l'ensemble des arrondissements, et le transmettre aux membres du comité exécutif et aux membres du conseil municipal. (Échéancier prévu : premier rapport annuel [couvrant l'hiver 2013-2014 – septembre 2014; par la suite, production du rapport en mai ou juin de chaque année])*

4.1.2.D. Recommandation

Nous recommandons à la Direction générale, de concert avec les arrondissements, de développer des indicateurs communs de comparaison entre les divers arrondissements et les municipalités limitrophes, y compris l'établissement d'un prix de référence modulé concernant les activités liées aux opérations de déneigement, de façon à procurer l'assurance de l'obtention des prix les meilleurs.

Réponse de l'unité d'affaires :

La Ville formulera en 2014 une demande d'adhésion à l'Ontario Municipal Benchmarking Initiative (OMBI). Pour satisfaire aux conditions d'adhésion, la Ville doit fournir des données sur une série d'indicateurs portant sur l'ensemble des activités municipales (dont l'entretien routier hivernal), afin de lui permettre de se comparer aux autres municipalités membres de l'OMBI. La Ville se conformera donc en partie à la recommandation 4.1.2.D grâce à ce processus. (Échéancier prévu : adhésion à l'OMBI – décembre 2015)

Par ailleurs, le Service de la performance organisationnelle devra également établir un certain nombre d'indicateurs sur le coût des activités de déneigement qui tiendront compte des spécificités des marchés locaux (ce que l'OMBI ne permet pas de faire). (Échéancier prévu : développement d'indicateurs spécifiques – décembre 2015)

4.2. Arrondissements

4.2.A. Contexte et constatations

De façon générale, pour acquérir les services relatifs aux opérations de déneigement, les arrondissements procèdent, selon l'importance des montants en cause, par appels d'offres publics à l'égard desquels la documentation relative aux clauses administratives et techniques définit clairement les aspects opérationnels devant être pris en considération (p. ex. les limites et la description des territoires, les quantités historiques, les mètres linéaires, les mètres cubes).

Dans ce contexte, précisons que la Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal s'adresse à l'ensemble des arrondissements et des services centraux concernés par toute démarche d'adjudication de contrats. Elle stipule notamment sous la rubrique « Octroi et gestion de contrat » (article 7.3) ce qui suit :

Tout contrat doit être octroyé à la suite d'un processus d'évaluation rigoureux, identique pour tous les soumissionnaires, basé sur les critères énoncés à l'appel d'offres et conforme aux règles prévues. Une analyse de la conformité administrative et technique des offres doit être effectuée et les soumissionnaires non-conformes [sic] sont avisés de leur situation ainsi que des raisons attestant de leur non-conformité [...]

De façon générale, les arrondissements utilisent à cet effet deux processus, soit le processus lié au lancement d'appel d'offres public et la réception des propositions ainsi que le processus décisionnel en vigueur à la Ville pour documenter la prise de décision quant au choix de l'entreprise ayant soumis la plus basse offre conforme aux exigences administratives et techniques.

En ce qui concerne la documentation du processus d'appel d'offres public, les bonnes pratiques veulent que l'on produise la liste de toutes les entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres. Par la suite, au moment de l'ouverture publique des soumissions, le greffier doit déclarer la conformité de la soumission reçue par rapport aux documents légaux exigés (p. ex. les assurances, le cautionnement, la preuve de statut). Généralement, le procès-verbal préparé par le greffier fait état de ces éléments en attestant de la disponibilité des documents exigés.

Quant au processus décisionnel, l'unité responsable procède à l'analyse technique de la proposition. Généralement, des grilles d'analyse sont préparées pour effectuer la comparaison des prix soumis par les entreprises soumissionnaires, calculer le ratio correspondant à l'écart de prix entre les propositions reçues et examiner toutes les informations additionnelles susceptibles d'aider à la prise de décision en vue de retenir la plus basse offre conforme sur le plan technique. Un dossier décisionnel doit ensuite être préparé et contenir l'ensemble des informations pertinentes à l'appui de la décision de recommander à l'instance concernée l'adjudication du contrat. Il doit notamment faire état des décisions prises antérieurement, de la chronologie du processus de l'appel d'offres et des aspects financiers quant aux coûts globaux et unitaires. Généralement, les décideurs s'attendent à ce que l'ensemble des informations pertinentes à une prise de décision éclairée figure dans le dossier décisionnel.

Ainsi, dans l'objectif de pouvoir repérer certaines irrégularités et d'orienter la prise de décision en conséquence, certains indices devraient être pris en compte au moment de l'analyse des soumissions, dont :

- le nombre d'entreprises s'étant procuré les documents d'appel d'offres par rapport au nombre de celles ayant effectivement déposé une soumission;
- l'existence d'entreprises qui déposent des soumissions sans jamais obtenir de contrats;
- la fréquence avec laquelle la même entreprise ou le même groupe restreint d'entreprises, pour lesquelles l'offre est la plus basse, se voient adjuger les contrats au fil du temps;
- l'existence de contrats octroyés à un soumissionnaire qui n'est pas le plus bas conforme;
- la présence d'une seule et même entreprise adjudicatrice de contrats depuis de nombreuses années au sein d'un arrondissement;
- les cas de soumissionnaire unique;
- un écart de prix excessif entre le premier et le deuxième soumissionnaire (supérieur à 15 %);
- l'existence de clauses ou de spécifications particulières (p. ex. en ce qui a trait aux équipements requis) dans les documents d'appel d'offres favorisant davantage certaines entreprises;
- l'existence de plaintes reçues des soumissionnaires au regard des appels d'offres.

Ces indices, lorsqu'ils sont constatés, devraient être documentés par l'unité d'affaires concernée au sein même des sommaires décisionnels préparés de sorte que ces renseignements puissent servir d'appui à une prise de décision éclairée de la part des instances.

Dans le cadre de la réalisation de nos travaux d'audit, nous avons, pour chacun des 19 arrondissements, repéré l'existence de certaines irrégularités liées aux contrats adjugés.

Du coup, à partir des informations contenues dans les procès-verbaux, rédigés au moment de l'ouverture des soumissions, et les sommaires décisionnels préparés, nous avons examiné la mesure avec laquelle les unités d'affaires signalaient clairement ces irrégularités ou ces risques constatés afin que les instances puissent prendre les meilleures décisions.

Ainsi, nos travaux d'audit ont permis de faire les constatations suivantes⁴⁵ :

- Les sommaires décisionnels sont parfois muets, alors que des écarts de prix non négligeables (supérieurs à 15 %) sont constatés entre le premier et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme. Notre examen a permis de repérer des écarts de prix variant :
 - de 16 % à 204 % pour des soumissions relatives au déneigement;
 - de 16 % à 74 % pour des soumissions relatives au transport de la neige;
 - de 16 % à 98 % pour des soumissions relatives aux opérations d'élimination de la neige.
- Pour 8⁴⁶ des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme, alors que plusieurs entreprises avaient pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour 8⁴⁷ des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne fournissent pas toujours d'explications quant au choix de l'adjudicataire retenu, particulièrement lorsqu'il est l'unique soumissionnaire à faire une proposition conforme et qu'un nombre restreint d'entreprises (trois ou moins) ont pris possession des documents d'appel d'offres.
- Pour 17⁴⁸ des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels ne sont pas documentés de façon explicite pour justifier le choix de l'adjudicataire retenu, alors qu'un nombre restreint d'entreprises (deux à trois) ont déposé une soumission.
- Pour 2⁴⁹ des 19 arrondissements, la raison de la non-conformité des soumissions reçues n'est pas toujours suffisamment documentée dans le sommaire décisionnel; seule la mention « soumission non conforme » y est parfois indiquée.
- Pour 3⁵⁰ des 19 arrondissements, la justification du choix de l'adjudicataire n'ayant pas proposé le plus bas prix n'était pas documentée de façon explicite dans le sommaire décisionnel.

⁴⁵ Précisons que les données de ces constatations sont celles parues dans le rapport annuel 2013; elles n'ont pas été mises à jour en septembre 2014.

⁴⁶ Les huit arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, CDN-NDG, Lachine, LaSalle, Le Plateau-Mont-Royal, Saint-Laurent et Ville-Marie.

⁴⁷ Les huit arrondissements sont : Anjou, CDN-NDG, MHM, Le Plateau-Mont-Royal, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Léonard, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

⁴⁸ Les 17 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, CDN-NDG, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Lachine, MHM, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Le Sud-Ouest, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

⁴⁹ Les deux arrondissements sont : Saint-Léonard et Ville-Marie.

⁵⁰ Les trois arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, Anjou et Le Sud-Ouest.

- Pour 14⁵¹ des 19 arrondissements, les sommaires décisionnels préparés ne faisaient pas toujours mention des entreprises ayant retiré les documents d'appel d'offres.
- Pour 4⁵² des 19 arrondissements, nous constatons que des entreprises apparentées soumissionnent simultanément aux appels d'offres.
- Dans un⁵³ arrondissement, l'exercice des options de renouvellement prévues dans les contrats ne fait pas nécessairement l'objet d'une résolution du conseil d'arrondissement.
- Les données d'analyse des soumissions servant à documenter la recommandation du choix de l'adjudicataire sont parfois succinctes et sont variables d'un arrondissement à un autre, rendant ainsi les comparaisons difficiles à effectuer. Les indicateurs généralement utilisés aux fins de comparaison sont :
 - le coût total avec ou sans les taxes;
 - le coût annuel avec ou sans les taxes;
 - le coût unitaire par mètre linéaire, mètre cube ou tonne métrique;
 - l'inclusion ou l'exclusion de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'indice des prix du transport (IPT).

Également, nos travaux d'audit ont permis de relever qu'un certain nombre de contrats ont été cédés par les entreprises qui les ont obtenus conformément aux clauses prévues dans le cahier des charges et avec l'aval des arrondissements concernés. Bien que nous n'ayons pas procédé à une analyse approfondie de ces cessions, nous sommes d'avis que cette façon d'acquérir des contrats augmente le risque de favoriser des ententes tacites entre des entreprises en vue de s'échanger des contrats.

Cela dit, force est de constater que nos travaux d'audit ont permis de relever plusieurs sources d'améliorations potentielles relativement aux informations devant être incluses dans les sommaires décisionnels présentés aux instances aux fins d'une prise de décision. Toutefois, rappelons que nos travaux d'audit ont porté sur des contrats qui étaient en vigueur au cours d'une période de neuf ans s'échelonnant de 2005 à 2013. Conséquemment, il est probable que des irrégularités constatées au début de la période auditée aient été l'objet d'améliorations apportées au fil du temps par certains arrondissements. Dans les circonstances, nous croyons qu'il est de la responsabilité de chacun des arrondissements d'évaluer son mode de fonctionnement et de prendre les dispositions nécessaires pour que ces irrégularités constatées, si elles s'appliquent toujours à lui, ne perdurent pas.

⁵¹ Les 14 arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, CDN-NDG, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Lachine, MHM, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Le Plateau-Mont-Royal, RDP-PAT, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Léonard, Le Sud-Ouest, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

⁵² Les quatre arrondissements sont : Ahuntsic-Cartierville, MHM, Saint-Léonard et Le Sud-Ouest.

⁵³ L'arrondissement de Lachine.

5. Conclusion générale

Par ces travaux d'audit, nous avons voulu sensibiliser davantage les autorités politiques et administratives en fournissant, pour le territoire montréalais, un portrait global des contrats octroyés au cours des neuf dernières années (2005 à 2013) relativement aux quatre principaux secteurs d'activité constituant les opérations de déneigement, soit le déneigement, la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), le transport de la neige et les opérations d'élimination de la neige. Nous espérons ainsi que les constatations issues de l'examen effectué contribueront à donner aux autorités un motif supplémentaire d'intervenir le plus rapidement possible pour enrayer certaines pratiques collusoires qui semblent exister dans des secteurs d'activité autres que celui lié au domaine de la construction d'infrastructures.

En effet, bien que nous n'ayons pas la prétention d'avoir démontré, sans l'ombre d'un doute, l'existence de soumissions concertées de la part des entrepreneurs pour le partage des contrats relatifs aux opérations de déneigement sur le territoire des différents arrondissements, nos travaux d'audit ont mis en lumière suffisamment d'indices pour nous permettre de soupçonner qu'une telle pratique est possible, ce qui ne favorise pas l'obtention des meilleurs prix pour les services demandés. Les indices de collusion sont nombreux et ils font ressortir de façon plus notable le fait qu'un nombre restreint d'entrepreneurs obtiennent de façon constante et continue des contrats relatifs aux opérations de déneigement. Plus convainquant encore, nous constatons que des arrondissements ont, depuis les neuf dernières années, octroyé l'exclusivité de leurs contrats pour certains secteurs d'activité liés aux opérations de déneigement à un seul entrepreneur, sans compter que nos recherches révèlent que certaines de ces entreprises adjudicatrices de contrats sont apparentées, ce qui favorise d'autant plus le truquage potentiel des offres. Force est de constater qu'en présence d'un marché où la concurrence s'exercerait ouvertement, une telle situation serait à tout le moins improbable.

Bien entendu, les différentes mesures prises par le gouvernement provincial et par la Ville au cours des quatre dernières années afin de resserrer les règles d'adjudication de contrats sont susceptibles d'enrayer ces pratiques déloyales ou, du moins, d'en réduire la portée, mais il subsiste néanmoins des risques.

Également, il est entendu que les opérations de déneigement sont des activités qui s'inscrivent parmi les services essentiels devant être assurés par les arrondissements. Or, puisque ces services doivent être assurés sur une base répétitive au fil des années, les risques que des ententes collusoires surviennent sont indéniablement plus importants. Cela

dit, nous convenons que la collusion n'est pas facile à détecter, car elle est issue d'ententes secrètes entre les parties prenantes.

Néanmoins, nous sommes préoccupés par les résultats de nos travaux et croyons qu'il est impératif que les diverses unités d'affaires de la Ville puissent disposer d'informations leur permettant d'obtenir une vue globale historique de la répartition et de l'ampleur des contrats adjudés pour ces divers secteurs d'activité relatifs aux opérations de déneigement sur leur territoire respectif, mais aussi pour l'ensemble du territoire montréalais. Nous croyons que l'administration municipale doit développer, avec la complicité des arrondissements, des mécanismes de surveillance communs qui lui permettraient de repérer les situations problématiques où la saine concurrence ne semble pas s'exercer normalement. Le plus concluant de ces mécanismes serait notamment celui concernant la comparaison des coûts entre les arrondissements et les diverses municipalités limitrophes afin de s'assurer qu'il n'existe pas d'écarts de prix qui ne soient justifiés. Nous sommes conscients qu'une telle approche n'est pas simple d'application, car plusieurs facteurs d'influence doivent être pris en considération pour établir ce prix de référence modulé.

À notre avis, il est certes plus aisé de développer une stratégie d'intervention commune lorsque les principaux acteurs (autorités administratives et politiques) sont pleinement conscients de l'ampleur du fléau qui touche une grande partie du territoire montréalais. En effet, la volonté collective est souvent la meilleure option pour parvenir à prévenir et à neutraliser une situation.

C'est donc dans cette optique que nous transmettons aux autorités municipales les résultats de nos travaux. Le but ultime est de contribuer à améliorer les pratiques de gestion concernant les opérations de déneigement et d'en permettre la libre concurrence afin que le citoyen puisse obtenir une juste valeur pour les services offerts. En bref, nous croyons que des dispositions doivent être prises rapidement afin de permettre à l'ensemble des décideurs, autant administratifs que politiques, d'obtenir l'assurance que les prix obtenus pour les services demandés sont les meilleurs.

6. Annexes

6.1. Contrats de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

Tableau A – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Déneigement

Rang	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	%
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.	1 390 416 \$	2 075 887 \$	2 789 992 \$	5 099 389 \$	4 590 529 \$	4 113 748 \$	3 709 430 \$	3 582 109 \$	4 013 049 \$	31 364 549 \$	9,61 %
2	Transport Rosemont inc.	1 107 241 \$	2 390 967 \$	2 851 759 \$	2 933 490 \$	3 643 779 \$	3 691 818 \$	3 572 561 \$	3 694 038 \$	4 071 732 \$	27 957 385 \$	8,57 %
3	Environnement Routier NRJ inc.	2 591 750 \$	2 443 437 \$	3 364 533 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 993 218 \$	20 376 412 \$	20 376 412 \$	6,24 %
4	Déneigement Moderne inc. ^[a]	— \$	892 651 \$	2 728 923 \$	2 810 790 \$	2 895 114 \$	2 981 967 \$	1 922 855 \$	2 811 441 \$	2 914 574 \$	19 958 315 \$	6,12 %
5	A & O Gendron inc.	535 503 \$	1 117 988 \$	2 362 575 \$	2 487 282 \$	2 540 338 \$	2 594 987 \$	2 293 772 \$	2 247 065 \$	3 480 630 \$	19 660 140 \$	6,03 %
6	Les Entreprises Michaudville inc.	896 440 \$	1 271 937 \$	1 969 592 \$	2 028 680 \$	2 089 541 \$	2 152 227 \$	2 231 676 \$	2 548 246 \$	2 640 889 \$	17 829 228 \$	5,46 %
7	Les Excavations Payette ltée	982 583 \$	1 304 780 \$	1 941 507 \$	1 996 747 \$	2 072 570 \$	2 097 795 \$	1 823 548 \$	1 231 748 \$	1 049 972 \$	14 501 250 \$	4,44 %
8	Les Entreprises Canbec Construction inc.	567 982 \$	798 489 \$	1 247 487 \$	1 279 944 \$	2 080 157 \$	1 452 566 \$	1 627 366 \$	1 989 903 \$	2 014 296 \$	13 058 190 \$	4,00 %
9	Lagacé Transport inc.	— \$	571 677 \$	1 790 499 \$	1 853 256 \$	1 899 581 \$	1 956 569 \$	1 571 944 \$	664 873 \$	664 873 \$	10 973 272 \$	3,36 %
10	Jean-Paul Trahan (1980) ltée	200 117 \$	719 314 \$	978 759 \$	1 008 122 \$	1 038 365 \$	1 069 516 \$	1 274 049 \$	1 637 254 \$	1 637 254 \$	9 562 750 \$	2,93 %
11	Les Entrepreneurs Bucaro inc.	320 318 \$	891 700 \$	854 009 \$	1 149 926 \$	768 437 \$	952 757 \$	1 068 678 \$	1 201 904 \$	1 458 856 \$	8 666 585 \$	2,66 %
12	NMP Golf Construction inc.	— \$	286 000 \$	895 869 \$	922 745 \$	950 427 \$	978 940 \$	1 172 000 \$	1 514 574 \$	1 514 574 \$	8 235 129 \$	2,52 %
13	J.L. Michon Transports inc.	581 808 \$	363 903 \$	245 764 \$	752 114 \$	774 677 \$	805 791 \$	1 132 726 \$	1 738 995 \$	1 788 306 \$	8 184 084 \$	2,51 %
14	Pépinière Michel Tanguay inc.	— \$	206 511 \$	543 450 \$	533 827 \$	788 146 \$	788 146 \$	1 055 195 \$	1 597 386 \$	7 110 047 \$	7 110 047 \$	2,18 %
15	Concorbec inc.	257 979 \$	726 953 \$	748 761 \$	771 224 \$	794 361 \$	823 246 \$	936 296 \$	955 022 \$	974 123 \$	6 987 965 \$	2,14 %
16	Ramcor Construction inc.	— \$	218 321 \$	574 529 \$	782 238 \$	1 121 131 \$	1 121 131 \$	1 121 131 \$	1 121 131 \$	695 101 \$	6 754 713 \$	2,07 %
17	J.M. Gagné inc.	2 020 986 \$	1 791 349 \$	1 097 316 \$	653 380 \$	672 982 \$	459 872 \$	— \$	— \$	— \$	6 695 885 \$	2,05 %
18	Transport Gilbert Hamelin inc.	563 592 \$	586 130 \$	668 917 \$	729 170 \$	729 170 \$	729 170 \$	729 170 \$	763 378 \$	864 939 \$	6 363 636 \$	1,95 %
19	Déneigement Nordic (2000) inc.	218 709 \$	616 295 \$	634 783 \$	653 827 \$	673 442 \$	710 759 \$	833 267 \$	849 932 \$	866 931 \$	6 057 945 \$	1,86 %
20	Construction Bricon ltée	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	572 692 \$	1 763 134 \$	1 798 397 \$	1 834 365 \$	5 968 588 \$	1,83 %
21	Consortium Transport Rosemont - Gravières de Beauce	1 511 183 \$	1 556 519 \$	1 603 214 \$	1 231 898 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	5 902 814 \$	1,81 %
22	9166-6222 Québec inc.	— \$	241 331 \$	738 546 \$	760 703 \$	783 524 \$	807 030 \$	814 131 \$	795 937 \$	795 937 \$	5 737 139 \$	1,76 %
23	Roxboro Excavation inc.	455 498 \$	464 126 \$	471 142 \$	476 204 \$	1 131 565 \$	650 991 \$	650 991 \$	650 991 \$	650 991 \$	5 602 499 \$	1,72 %
24	Les Entreprises T.G.R. inc. ^[b]	403 800 \$	226 593 \$	596 298 \$	627 596 \$	678 661 \$	678 661 \$	678 661 \$	678 661 \$	420 770 \$	4 989 701 \$	1,53 %
25	P.E.D. Rainville Équipement inc.	458 381 \$	284 196 \$	— \$	196 888 \$	786 325 \$	786 325 \$	786 325 \$	786 325 \$	786 325 \$	4 871 090 \$	1,49 %
26	Catalogna et Frères ltée	756 562 \$	696 768 \$	379 498 \$	464 745 \$	318 899 \$	650 491 \$	773 236 \$	566 817 \$	— \$	4 607 016 \$	1,41 %
27	Déneigement Fontaine Gadois inc.	263 579 \$	742 733 \$	765 015 \$	787 966 \$	811 605 \$	530 393 \$	— \$	— \$	192 698 \$	4 093 989 \$	1,25 %
28	Les Entrepreneurs Chomey inc.	872 479 \$	445 221 \$	413 363 \$	374 602 \$	385 840 \$	381 635 \$	363 212 \$	370 477 \$	377 886 \$	3 984 715 \$	1,22 %
29	Entreprises Ste-Croix inc.	— \$	— \$	287 914 \$	733 974 \$	733 974 \$	733 974 \$	733 974 \$	440 384 \$	— \$	3 664 194 \$	1,12 %
30	Les Entreprises PM Pavages inc.	— \$	167 347 \$	324 381 \$	1 127 563 \$	665 671 \$	582 829 \$	109 835 \$	326 600 \$	319 915 \$	3 624 141 \$	1,11 %
31	Les Transports Marco D'Intino inc. ^[c]	— \$	— \$	— \$	244 755 \$	644 093 \$	644 093 \$	644 093 \$	644 093 \$	399 338 \$	3 220 465 \$	0,99 %
32	S.E.R. 9197-4220 Québec inc.	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	416 234 \$	1 295 815 \$	1 295 815 \$	3 007 864 \$	0,92 %
33	Les Pavages D'Amour inc.	276 777 \$	276 777 \$	214 562 \$	218 852 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	2 506 248 \$	0,77 %
34	Pépinière et Paysagiste Marina inc.	— \$	160 414 \$	308 352 \$	258 882 \$	231 173 \$	464 416 \$	503 579 \$	345 109 \$	— \$	2 271 925 \$	0,70 %
35	Transport H. Cordeau inc. ^[a]	1 215 379 \$	821 433 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	2 036 812 \$	0,62 %
36	Marobi inc.	479 214 \$	490 324 \$	331 942 \$	— \$	— \$	624 427 \$	— \$	— \$	— \$	1 925 907 \$	0,59 %
37	Entreprises Réjean Desgranges inc.	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	259 073 \$	792 305 \$	792 305 \$	1 843 683 \$	0,57 %
38	Signalisation Como inc.	544 910 \$	557 530 \$	377 449 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1 479 889 \$	0,45 %
39	Équipements Kanda ltée ^[d]	— \$	170 717 \$	449 256 \$	278 539 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	898 512 \$	0,28 %
40	Transport DM Choquette inc. ^[b]	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	705 743 \$	— \$	— \$	705 743 \$	0,22 %
41	Les entreprises G-L	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	69 057 \$	66 725 \$	272 942 \$	186 080 \$	594 804 \$	0,18 %
42	Simard-Beaudry inc.	410 539 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	410 539 \$	0,13 %
43	Ventes d'équipements et encanteurs Kanda ltée ^[d]	395 511 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	395 511 \$	0,12 %
44	9078-5940 Québec inc.	384 853 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	384 853 \$	0,12 %
45	Groupe TMD inc. (9150-2732 Québec inc.) ^[e]	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	326 529 \$	0,10 %
46	Paysagiste Saro inc.	9 609 \$	22 420 \$	8 994 \$	20 986 \$	11 252 \$	39 136 \$	43 237 \$	23 604 \$	39 340 \$	218 578 \$	0,07 %
47	Entreprises Vannicola 97 inc.	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	25 814 \$	80 865 \$	66 713 \$	173 392 \$	0,05 %
48	R. Racicot ltée	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	166 714 \$	166 714 \$	0,05 %
49	Paysagiste ML (1999) inc.	— \$	— \$	— \$	22 175 \$	24 392 \$	26 830 \$	22 665 \$	24 927 \$	27 424 \$	148 413 \$	0,05 %
50	Carlo Caccavelli Paysagement	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	11 548 \$	17 522 \$	34 263 \$	63 333 \$	0,02 %
51	J.R.G. Déneigement et Excavation enr.	— \$	— \$	— \$	— \$	7 731 \$	25 767 \$	18 205 \$	— \$	— \$	51 703 \$	0,02 %
52	Les Contracteurs P.G. inc.	— \$	— \$	— \$	— \$	7 431 \$	24 770 \$	17 501 \$	— \$	— \$	49 702 \$	0,02 %
53	Les Excavations K. McElligott inc.	— \$	— \$	— \$	— \$	5 682 \$	18 941 \$	13 382 \$	— \$	— \$	38 005 \$	0,01 %
54	Paradis Vert	11 382 \$	11 831 \$	12 296 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	35 509 \$	0,00 %
	Total	20 685 080 \$	26 610 569 \$	35 571 246 \$	38 270 043 \$	39 651 985 \$	40 094 883 \$	39 798 382 \$	42 357 844 \$	43 257 967 \$	326 297 999 \$	100,00 %

[a], [b], [c], [d] Entreprises apparentées.

6.2. Contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

**Tableau B – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise
Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur)**

Rang	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	%
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	Strongco Équipement inc.	1 167 616 \$	1 167 616 \$	1 410 843 \$	1 798 321 \$	1 328 475 \$	630 704 \$	630 704 \$	545 020 \$	282 925 \$	8 962 224 \$	13,94 %
2	Nortrax Québec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	548 934 \$	1 801 693 \$	2 008 030 \$	2 065 394 \$	2 216 388 \$	8 640 439 \$	13,44 %
3	Environnement Routier NRJ inc.	– \$	511 294 \$	452 514 \$	653 161 \$	653 161 \$	653 161 \$	653 161 \$	200 647 \$	– \$	3 777 099 \$	5,88 %
4	Entreprise Vaillant (1994) inc.	263 581 \$	276 581 \$	319 831 \$	398 295 \$	335 777 \$	353 970 \$	505 594 \$	385 403 \$	387 631 \$	3 226 663 \$	5,02 %
5	Longus Équipements inc.	18 000 \$	42 343 \$	200 833 \$	265 845 \$	383 219 \$	628 583 \$	600 086 \$	378 824 \$	396 384 \$	2 914 117 \$	4,53 %
6	Les Entreprises Canbec Construction inc.	225 092 \$	225 092 \$	225 092 \$	302 020 \$	342 357 \$	344 107 \$	346 697 \$	348 957 \$	326 686 \$	2 686 100 \$	4,18 %
7	Équipements Ontrac Québec inc.	832 621 \$	852 212 \$	606 111 \$	195 307 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 486 251 \$	3,87 %
8	Les pavages Dorval inc.	215 603 \$	215 603 \$	215 603 \$	245 817 \$	280 382 \$	280 382 \$	280 382 \$	280 382 \$	280 382 \$	2 294 536 \$	3,57 %
9	Excavation Mario Itée	198 483 \$	186 532 \$	150 677 \$	192 923 \$	266 385 \$	266 385 \$	266 385 \$	266 385 \$	266 385 \$	2 060 540 \$	3,21 %
10	Nepcon inc.	165 118 \$	165 118 \$	165 118 \$	189 363 \$	218 413 \$	218 413 \$	218 413 \$	218 413 \$	218 413 \$	1 776 782 \$	2,77 %
11	Excavation Anjou inc.	41 602 \$	70 615 \$	75 000 \$	177 000 \$	232 800 \$	169 937 \$	454 076 \$	302 879 \$	31 640 \$	1 555 549 \$	2,42 %
12	Les Entrepreneurs Chomedey inc.	33 380 \$	167 902 \$	184 249 \$	142 678 \$	146 959 \$	167 443 \$	206 336 \$	210 463 \$	214 672 \$	1 474 082 \$	2,29 %
13	J.A. Larue inc.	– \$	20 222 \$	53 975 \$	39 806 \$	383 224 \$	91 147 \$	191 413 \$	193 150 \$	65 363 \$	1 038 300 \$	1,62 %
14	Location S. Carrier inc.	66 674 \$	66 674 \$	66 674 \$	65 787 \$	65 787 \$	74 128 \$	74 128 \$	118 925 \$	378 696 \$	977 473 \$	1,52 %
15	R. Benoît Construction inc.	66 571 \$	66 571 \$	66 571 \$	83 418 \$	111 633 \$	111 633 \$	111 633 \$	111 633 \$	111 633 \$	841 296 \$	1,31 %
16	Déneigement Fontaine Gadois inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	23 924 \$	242 846 \$	550 077 \$	816 847 \$	1,27 %
17	Transport Rosemont inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	76 760 \$	191 899 \$	191 899 \$	244 646 \$	96 522 \$	801 726 \$	1,25 %
18	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.	10 944 \$	– \$	– \$	– \$	26 118 \$	78 355 \$	59 255 \$	292 270 \$	288 551 \$	755 493 \$	1,18 %
19	J.M. Bussièrès & Fils Itée	28 153 \$	61 581 \$	144 968 \$	236 992 \$	67 200 \$	28 950 \$	57 900 \$	18 696 \$	96 038 \$	740 478 \$	1,15 %
20	Hewitt Équipement Itée	22 852 \$	38 865 \$	– \$	28 937 \$	86 810 \$	86 810 \$	106 563 \$	163 782 \$	167 078 \$	701 697 \$	1,09 %
21	9042-0845 Québec inc.	66 715 \$	66 715 \$	66 715 \$	75 263 \$	84 092 \$	84 092 \$	84 092 \$	84 092 \$	84 092 \$	695 868 \$	1,08 %
22	Magasin Jasmin inc.	25 881 \$	25 881 \$	25 881 \$	50 478 \$	103 563 \$	103 563 \$	103 563 \$	103 563 \$	103 563 \$	645 936 \$	1,00 %
23	Construction Beaudin et Courville inc.	54 291 \$	80 842 \$	80 842 \$	89 309 \$	62 759 \$	62 759 \$	66 145 \$	66 145 \$	66 145 \$	629 237 \$	0,98 %
24	Transport DM Choquette inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	67 639 \$	273 051 \$	273 051 \$	613 741 \$	0,95 %
25	Gestion Gérard Boutin inc.	56 744 \$	56 744 \$	56 744 \$	64 704 \$	73 820 \$	73 820 \$	73 820 \$	73 820 \$	73 820 \$	604 036 \$	0,94 %
26	Lavaltrac Équipement inc.	– \$	– \$	3 694 \$	63 765 \$	125 228 \$	146 741 \$	116 363 \$	71 232 \$	71 232 \$	598 255 \$	0,93 %
27	Construction J. Richard Gauthier inc.	70 844 \$	102 545 \$	47 068 \$	50 285 \$	49 947 \$	49 947 \$	49 947 \$	49 947 \$	81 508 \$	552 038 \$	0,86 %
28	R.P.M. Tech inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	49 846 \$	124 614 \$	124 614 \$	124 614 \$	124 614 \$	548 302 \$	0,85 %
29	Construction Garnier Itée	95 444 \$	83 493 \$	47 638 \$	50 543 \$	49 383 \$	49 383 \$	49 383 \$	49 383 \$	49 383 \$	524 033 \$	0,82 %
30	Ramcor Construction inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	95 718 \$	228 989 \$	125 353 \$	58 467 \$	508 527 \$	0,79 %
31	Les Équipements Benco Itée	– \$	– \$	– \$	17 744 \$	26 616 \$	– \$	– \$	117 619 \$	333 163 \$	495 142 \$	0,77 %
32	Groupe TDM inc. (9150-2732 Québec inc.)	– \$	– \$	33 948 \$	166 796 \$	106 677 \$	96 749 \$	79 981 \$	– \$	– \$	484 151 \$	0,75 %
33	Transport Camille Dionne (1991) inc.	17 409 \$	– \$	– \$	– \$	32 057 \$	32 057 \$	60 764 \$	114 604 \$	193 228 \$	450 119 \$	0,70 %
34	Pépinière et Paysagiste Marina inc.	33 951 \$	33 951 \$	33 951 \$	25 455 \$	25 455 \$	28 683 \$	28 683 \$	32 285 \$	141 000 \$	383 414 \$	0,60 %
35	GE-BER Transport inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	13 659 \$	364 357 \$	378 016 \$	0,59 %
36	Les Entreprises Simac (2007) inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	36 120 \$	112 650 \$	140 513 \$	82 340 \$	371 623 \$	0,58 %
37	Marina Matériaux et Équipements	– \$	– \$	– \$	81 973 \$	54 932 \$	56 682 \$	67 054 \$	61 532 \$	39 261 \$	361 434 \$	0,56 %
38	Équipements G. Gagnon inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	165 997 \$	165 997 \$	331 994 \$	0,52 %
39	Transport D2000 inc.	– \$	– \$	37 604 \$	37 604 \$	37 604 \$	17 608 \$	53 317 \$	80 712 \$	62 776 \$	327 225 \$	0,51 %
40	Les Excavations Gilbert Théoret inc.	– \$	– \$	7 998 \$	61 225 \$	67 725 \$	20 317 \$	62 216 \$	54 038 \$	– \$	273 519 \$	0,43 %
41	Lange Patenaude Équipement Itée	– \$	– \$	– \$	– \$	3 076 \$	30 238 \$	83 572 \$	83 572 \$	57 639 \$	258 097 \$	0,40 %
42	Daniel Marcoux enr.	50 225 \$	50 225 \$	50 225 \$	25 137 \$	25 137 \$	28 325 \$	28 325 \$	– \$	– \$	257 599 \$	0,40 %
43	S. Boudrias inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	29 939 \$	70 502 \$	33 575 \$	122 781 \$	256 797 \$	0,40 %
	Sous-total (voir la suite à la page suivante)	3 827 794 \$	4 635 217 \$	4 830 367 \$	5 875 951 \$	6 532 311 \$	7 345 055 \$	8 598 198 \$	8 508 021 \$	8 923 881 \$	59 076 795 \$	

Chapitre 5

Audit d'optimisation des ressources et des technologies de l'information

Rang	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	%
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
44	Les Pavages J.M. Beaulieu inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	66 805 \$	182 901 \$	249 706 \$	0,39 %
45	Pierre L. Transport enr.	8 050 \$	8 050 \$	8 050 \$	50 753 \$	50 753 \$	57 188 \$	57 188 \$	-\$	-\$	240 032 \$	0,37 %
46	Niveleuse A.M.F.	-\$	-\$	-\$	25 217 \$	25 217 \$	28 415 \$	28 415 \$	31 457 \$	88 899 \$	227 620 \$	0,36 %
47	Francis Vanier	8 050 \$	8 050 \$	8 050 \$	29 433 \$	29 433 \$	33 165 \$	33 165 \$	16 349 \$	47 572 \$	213 267 \$	0,33 %
48	Entreprises Joey Storto inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	34 937 \$	106 378 \$	71 720 \$	213 035 \$	0,33 %
49	9102-2731 Québec inc. (Groupe TMG)	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	34 026 \$	103 600 \$	69 843 \$	207 469 \$	0,32 %
50	Excavation A.V. inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	9 232 \$	46 365 \$	139 649 \$	-\$	195 246 \$	0,31 %
51	Neigexpert	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	25 585 \$	51 646 \$	31 733 \$	79 333 \$	188 297 \$	0,29 %
52	Doncar Construction inc.	-\$	16 200 \$	16 200 \$	45 878 \$	29 679 \$	38 308 \$	38 308 \$	-\$	-\$	184 573 \$	0,29 %
53	Les Excavations DDC inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	17 187 \$	163 587 \$	-\$	-\$	180 774 \$	0,28 %
54	Transport Gino Palladino (Les Toitures Italia inc.)	-\$	-\$	35 325 \$	35 325 \$	35 325 \$	-\$	24 804 \$	24 804 \$	24 804 \$	180 387 \$	0,28 %
55	J.L. Michon Transports inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	28 026 \$	85 332 \$	57 529 \$	170 887 \$	0,27 %
56	Entreprises Réjean Desgranges inc.	-\$	27 348 \$	27 348 \$	27 348 \$	28 219 \$	28 219 \$	28 219 \$	-\$	-\$	166 701 \$	0,26 %
57	Excavation Bouchard Itée	-\$	-\$	2 729 \$	20 896 \$	33 863 \$	20 520 \$	55 433 \$	27 560 \$	-\$	161 001 \$	0,25 %
58	Les Entreprises Johnny enr.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	81 623 \$	69 065 \$	-\$	-\$	150 688 \$	0,24 %
59	Sylvain Bouchard inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	33 863 \$	10 158 \$	39 179 \$	56 470 \$	-\$	139 670 \$	0,22 %
60	Transport Patrick Brisebois inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	33 154 \$	104 356 \$	137 510 \$	0,21 %
61	Les Entreprises Pierre Ladouceur inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	33 610 \$	103 279 \$	136 889 \$	0,21 %
62	Niveleuse DRB inc.	8 050 \$	8 050 \$	8 050 \$	25 217 \$	25 217 \$	28 415 \$	28 415 \$	-\$	-\$	131 414 \$	0,20 %
63	2734-6584 Québec inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	44 384 \$	66 577 \$	-\$	110 961 \$	0,17 %
64	Entreprise D.J. inc.	-\$	-\$	-\$	12 773 \$	12 773 \$	12 402 \$	12 402 \$	13 411 \$	39 301 \$	103 062 \$	0,16 %
65	Excavation R. Lécuyer et Fils inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	26 368 \$	29 788 \$	33 140 \$	13 467 \$	102 763 \$	0,16 %
66	Jocexpress inc.	-\$	-\$	-\$	12 774 \$	12 774 \$	12 402 \$	12 402 \$	13 245 \$	30 813 \$	94 410 \$	0,15 %
67	Cubex inc.	-\$	45 295 \$	23 641 \$	20 317 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	89 253 \$	0,14 %
68	Benco MFG Industries	-\$	-\$	23 641 \$	65 242 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	88 883 \$	0,14 %
69	Transport DC Barbeau inc.	-\$	-\$	-\$	12 774 \$	12 774 \$	12 402 \$	12 402 \$	13 638 \$	24 246 \$	88 236 \$	0,14 %
70	CEGER	-\$	31 588 \$	47 380 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	78 968 \$	0,12 %
71	E2R inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	25 828 \$	52 438 \$	78 266 \$	0,12 %
72	Déneigement Métropolitain inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	11 666 \$	61 811 \$	-\$	73 477 \$	0,11 %
73	Antonio De Luca	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	23 998 \$	48 723 \$	72 721 \$	0,11 %
74	Les Entreprises S. Loiseau inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	14 100 \$	53 068 \$	67 168 \$	0,10 %
75	Les entreprises DF Ouimet inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	24 516 \$	36 774 \$	-\$	61 290 \$	0,10 %
76	Equipements JKL inc.	-\$	35 028 \$	23 668 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	58 696 \$	0,09 %
77	3087-8730 Québec inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	4 883 \$	52 084 \$	56 967 \$	0,09 %
78	Transport S. Bernard inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	4 553 \$	48 565 \$	53 118 \$	0,08 %
79	Paysagiste Roche inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	25 294 \$	25 294 \$	50 588 \$	0,08 %
80	Equipements Charbonneau (9019-1461 Québec inc.)	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	4 228 \$	45 106 \$	49 334 \$	0,08 %
81	Excavation J. Bourassa enr.	22 890 \$	24 613 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	47 503 \$	0,07 %
82	Meloche inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	47 464 \$	-\$	-\$	47 464 \$	0,07 %
83	Excavations Bergevin & Laberge inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	12 417 \$	33 372 \$	45 789 \$	0,07 %
84	Les Excavations K. McElligott inc.	-\$	-\$	-\$	42 906 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	42 906 \$	0,07 %
85	Les Entreprises Forget Pilon inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	33 829 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	33 829 \$	0,05 %
86	2742-2047 Québec inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	11 301 \$	16 951 \$	-\$	28 252 \$	0,04 %
87	Les Excavations R. Malenfant (1991) inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	10 936 \$	16 405 \$	-\$	27 341 \$	0,04 %
88	Gervais Lemay	-\$	-\$	13 532 \$	13 532 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	27 064 \$	0,04 %
89	Les Contracteurs P.G. inc.	-\$	-\$	-\$	16 742 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	16 742 \$	0,03 %
90	Équipement Fédéral	13 000 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	13 000 \$	0,02 %
91	L.R.J. Ranger inc.	-\$	-\$	-\$	12 765 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	12 765 \$	0,02 %
92	Entreprises Daniel Robert inc.	-\$	-\$	-\$	-\$	6 953 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	6 953 \$	0,01 %
	Sous-total	60 040 \$	204 222 \$	237 614 \$	469 892 \$	370 672 \$	441 589 \$	978 039 \$	1 144 154 \$	1 296 713 \$	5 202 935 \$	
	Total	3 887 834 \$	4 839 439 \$	5 067 981 \$	6 345 843 \$	6 902 983 \$	7 786 644 \$	9 576 237 \$	9 652 175 \$	10 220 594 \$	64 279 730 \$	100,00 %

6.3. Contrats de transport de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

Tableau C – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Transport de la neige

Rang	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	%
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	Transvrac Montréal - Laval inc.	1 014 575 \$	1 361 920 \$	1 415 230 \$	2 392 162 \$	3 625 957 \$	3 597 194 \$	5 839 861 \$	5 974 830 \$	8 613 688 \$	33 835 417 \$	32,76 %
2	Groupe de transporteurs^[a]	737 535 \$	141 812 \$	1 212 184 \$	1 767 608 \$	1 014 266 \$	441 764 \$	1 001 700 \$	713 040 \$	– \$	7 029 909 \$	6,81 %
3	Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc.	336 736 \$	779 575 \$	830 100 \$	855 003 \$	865 738 \$	817 139 \$	843 639 \$	675 846 \$	687 229 \$	6 691 005 \$	6,48 %
4	Groupe de transporteurs^[b]	1 053 833 \$	548 804 \$	1 849 331 \$	2 105 143 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	5 557 111 \$	5,38 %
5	Gestion Yvan Pion inc.	123 149 \$	742 500 \$	634 200 \$	189 781 \$	592 346 \$	610 116 \$	614 811 \$	604 798 \$	622 942 \$	4 734 643 \$	4,59 %
6	Les Entreprises de transport Charco ltée	362 782 \$	730 776 \$	657 244 \$	486 595 \$	501 193 \$	613 939 \$	741 707 \$	306 833 \$	312 970 \$	4 714 039 \$	4,57 %
7	Les Entreprises T.G.R. inc.	165 463 \$	992 778 \$	992 778 \$	992 778 \$	827 315 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3 971 112 \$	3,85 %
8	DF Transport en vrac SNC	243 577 \$	270 461 \$	294 788 \$	303 632 \$	605 299 \$	913 091 \$	621 395 \$	289 879 \$	289 879 \$	3 832 001 \$	3,71 %
9	J.L. Michon Transports inc.	– \$	83 019 \$	210 038 \$	371 853 \$	608 031 \$	631 911 \$	490 667 \$	542 905 \$	556 478 \$	3 494 902 \$	3,38 %
10	Transport Mont-Blanc inc.	480 679 \$	565 123 \$	487 662 \$	448 765 \$	115 377 \$	341 186 \$	348 010 \$	– \$	– \$	2 786 802 \$	2,70 %
11	Groupe de transporteurs^[c]	– \$	– \$	298 537 \$	1 618 682 \$	102 128 \$	383 583 \$	366 000 \$	– \$	– \$	2 768 930 \$	2,68 %
12	Gestion Gérard Boutin inc.	– \$	75 408 \$	190 781 \$	236 504 \$	80 000 \$	230 351 \$	270 896 \$	370 176 \$	1 134 134 \$	2 588 250 \$	2,51 %
13	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	142 222 \$	853 335 \$	853 335 \$	711 113 \$	– \$	2 560 005 \$	2,48 %
14	Terrapro Construction inc.	– \$	37 958 \$	228 890 \$	235 756 \$	535 387 \$	841 079 \$	512 022 \$	– \$	– \$	2 391 092 \$	2,32 %
15	Noël & Fils 9124-4277 Québec inc.	36 811 \$	270 128 \$	217 768 \$	224 301 \$	136 974 \$	230 351 \$	336 546 \$	310 135 \$	317 889 \$	2 080 903 \$	2,01 %
16	BDMP Transport en vrac SENC	229 645 \$	330 073 \$	337 524 \$	335 392 \$	345 453 \$	295 038 \$	– \$	– \$	– \$	1 873 125 \$	1,81 %
17	Maçonnerie Martin Santerre	– \$	– \$	– \$	– \$	72 824 \$	440 219 \$	459 442 \$	476 621 \$	409 512 \$	1 858 618 \$	1,80 %
18	Groupe de transporteurs^[d]	226 502 \$	216 510 \$	219 701 \$	355 523 \$	272 013 \$	199 500 \$	– \$	– \$	– \$	1 489 749 \$	1,44 %
19	Service de location Ste-Croix inc.	41 050 \$	247 500 \$	211 400 \$	341 951 \$	341 951 \$	284 977 \$	– \$	– \$	– \$	1 468 829 \$	1,42 %
20	Transport 1941 Québec inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	115 341 \$	355 097 \$	362 199 \$	369 443 \$	1 202 080 \$	1,16 %
21	Michel Trussart	181 360 \$	230 484 \$	235 996 \$	241 646 \$	207 042 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 096 528 \$	1,06 %
22	Excavation Constant inc.	34 378 \$	217 299 \$	222 299 \$	227 606 \$	191 100 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	892 682 \$	0,86 %
23	Martin Lefebvre Transport inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	44 399 \$	270 216 \$	278 323 \$	286 673 \$	879 611 \$	0,85 %
24	9149-9418 Québec inc.	40 700 \$	245 419 \$	252 782 \$	215 891 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	754 792 \$	0,73 %
25	Transport Reynald Boulay et fils inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	106 312 \$	640 985 \$	747 297 \$	0,72 %
26	4370-503 Canada inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	67 087 \$	206 540 \$	210 671 \$	214 885 \$	699 183 \$	0,68 %
27	9182-9960 Québec inc.	– \$	– \$	31 207 \$	184 510 \$	190 045 \$	161 645 \$	– \$	– \$	– \$	567 407 \$	0,55 %
28	Transport MJM	274 765 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	274 765 \$	0,27 %
29	Transport Philippe Desgranges	183 772 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	183 772 \$	0,18 %
30	Entreprises Michel Lampron	126 387 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	126 387 \$	0,12 %
31	NMP Golf Construction inc.	125 580 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	125 580 \$	0,12 %
	Total	6 019 279 \$	8 087 547 \$	11 030 440 \$	14 131 082 \$	11 372 661 \$	12 113 245 \$	14 131 884 \$	11 933 681 \$	14 456 707 \$	103 276 526 \$	100,00 %

[a] Selon les informations obtenues de l'arrondissement de Verdun, ces dépenses ont été consenties à plusieurs entreprises effectuant le transport de la neige à la suite d'ententes intervenues de gré à gré au cours de la période s'échelonnant de 2005 à 2012 inclusivement.

[b] Selon les informations obtenues de l'arrondissement de Saint-Laurent, ces dépenses ont été consenties à plusieurs entreprises effectuant le transport de la neige à la suite d'ententes intervenues de gré à gré pour les années 2005 à 2008 inclusivement.

[c] Selon les informations obtenues de l'arrondissement de Montréal-Nord, ces dépenses ont été consenties à plusieurs entreprises effectuant le transport de la neige à la suite d'ententes intervenues de gré à gré pour les années 2007 à 2011 inclusivement.

[d] Selon les informations obtenues de l'arrondissement de Saint-Léonard, ces dépenses ont été consenties à plusieurs entreprises effectuant le transport de la neige à la suite d'ententes intervenues de gré à gré pour les années 2005 à 2010 inclusivement.

6.4. Contrats d'opérations d'élimination de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise

Tableau D – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par entreprise – Opérations d'élimination de la neige

Rang	Nom de l'entreprise	Montants des contrats									Total	%
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	Gaston Contant inc.	947 117 \$	1 077 777 \$	1 337 951 \$	1 833 055 \$	1 642 321 \$	1 846 187 \$	1 713 165 \$	2 519 990 \$	3 258 180 \$	16 175 743 \$	47,37 %
2	Environnement Routier NRJ inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	548 573 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	6 034 297 \$	17,67 %
3	Serge Paquette Excavation	1 103 090 \$	1 103 090 \$	1 103 090 \$	1 103 090 \$	661 854 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	5 074 214 \$	14,86 %
4	Construction DJL inc.	46 227 \$	278 511 \$	285 473 \$	292 610 \$	301 041 \$	314 148 \$	322 001 \$	330 051 \$	280 749 \$	2 450 811 \$	7,18 %
5	Construction J. Richard Gauthier inc.	– \$	– \$	149 671 \$	640 460 \$	320 069 \$	71 382 \$	74 051 \$	164 043 \$	127 264 \$	1 546 940 \$	4,53 %
6	Y & R Paquette inc.	– \$	– \$	53 510 \$	322 660 \$	332 339 \$	283 837 \$	– \$	– \$	– \$	992 346 \$	2,91 %
7	John Meunier inc.	201 306 \$	114 187 \$	114 187 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	429 680 \$	1,26 %
8	Aquatech, Société de gestion de l'eau inc.	98 691 \$	101 093 \$	103 550 \$	106 117 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	409 451 \$	1,20 %
9	Simo Management inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	32 237 \$	89 330 \$	91 207 \$	93 255 \$	95 589 \$	401 618 \$	1,18 %
10	Entreprise Vaillant (1994) inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	49 852 \$	99 707 \$	41 929 \$	– \$	– \$	191 488 \$	0,56 %
11	Les Pavages Chenails inc.	– \$	– \$	– \$	185 013 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	185 013 \$	0,54 %
12	Transport Camille Dionne (1991) inc.	19 075 \$	– \$	– \$	10 380 \$	32 437 \$	32 437 \$	32 437 \$	32 437 \$	22 057 \$	181 260 \$	0,53 %
13	Catalogna et Frères Itée	– \$	– \$	– \$	45 240 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	45 240 \$	0,13 %
14	Groupe Imog inc.	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	27 970 \$	27 970 \$	0,08 %
	Total	2 415 506 \$	2 674 658 \$	3 147 432 \$	4 538 625 \$	3 920 723 \$	4 108 459 \$	3 646 221 \$	4 511 207 \$	5 183 240 \$	34 146 071 \$	100,00 %

6.5. Répartition des 37 entreprises qui ont obtenu des contrats dans au moins un arrondissement de façon régulière (chaque année) de 2005 à 2013

Tableau E – Répartition des 37 entreprises dans les arrondissements par secteur d'activité

Arrondissement	Nom de l'entreprise	
Déneigement		
Ahuntsic-Cartierville	1	A & O Gendron inc.
	2	Transport Gilbert Hamelin inc.
	3	Transport Rosemont inc. ^[a]
Anjou	4	Les Entrepreneurs Bucaro inc. ^[b]
CDN-NDG	5	C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc.
Lachine	6	Paysagiste Saro inc.
Outremont	7	Environnement Routier NRJ inc.
Pierrefonds-Roxboro	8	Les Pavages D'Amour inc.
Le Plateau-Mont-Royal	9	Les Entreprises Michaudville inc.
	10	Concorbec inc.
	11	Déneigement Nordic (2000) inc.
RDP-PAT	12	Les Entrepreneurs Chomedey inc. ^[c]
		Les Entrepreneurs Bucaro inc. ^[b]
		Transport Rosemont inc. ^[a]
Saint-Laurent	13	Les Entreprises Canbec Construction inc. ^[d]
Saint-Léonard	14	Roxboro Excavation inc.
	15	Les Excavations Payette Itée
Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur)		
Anjou	16	Excavation Anjou inc.
	17	J.M. Bussières & Fils Itée
LaSalle	18	Francis Vanier
	19	Location S. Carrier inc.
	20	Pépinière et Paysagiste Marina inc.
RDP-PAT		Les Entrepreneurs Chomedey inc. ^[c]
Saint-Laurent	21	9042-0845 Québec inc.
	22	Construction Garnier Itée
	23	Construction J. Richard Gauthier inc.
	24	Entreprise Vaillant (1994) inc. ^[e]
	25	Excavation Mario Itée
	26	Gestion Gérard Boutin inc.
		Les Entreprises Canbec Construction inc. ^[d]
	27	Les pavages Dorval inc.
	28	Magasin Jasmin inc.
	29	Nepcon inc.
Verdun	30	R. Benoit Construction inc.
	31	Construction Beaudin et Courville inc.
		Entreprise Vaillant (1994) inc. ^[e]
Transport de la neige		
Ahuntsic-Cartierville	32	Gestion Yvan Pion inc.
LaSalle	33	Transvrac Montréal - Laval inc.
Ville-Marie	34	DF Transport en vrac SNC
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	35	Transporteur en vrac St-Hyacinthe inc.
Opérations d'élimination de la neige		
Anjou	36	Gaston Contant inc. ^[e]
Le Sud-Ouest	37	Construction DJL inc.
Total des entreprises	37	

[a], [b], [c], [d], [e] Ces entreprises sont présentes dans plusieurs secteurs ou figurent plus d'une fois dans un même secteur.

6.6. Contrats pour l'ensemble des opérations de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

**Tableau F – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement
Ensemble des opérations de déneigement**

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	2 013 862 \$	4 068 888 \$	4 865 551 \$	5 189 860 \$	5 702 609 \$	5 809 953 \$	5 501 551 \$	5 659 186 \$	5 843 743 \$	44 655 203 \$
Anjou	704 467 \$	1 055 299 \$	1 227 534 \$	2 731 292 \$	1 792 111 \$	1 800 539 \$	1 284 758 \$	2 521 040 \$	4 055 548 \$	17 172 588 \$
CDN-NDG	3 227 357 \$	3 603 438 \$	3 456 529 \$	3 646 387 \$	3 630 188 \$	4 141 224 \$	4 468 399 \$	4 855 691 \$	5 104 996 \$	36 134 209 \$
L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève	11 382 \$	11 831 \$	12 296 \$	22 175 \$	24 392 \$	54 767 \$	51 032 \$	24 927 \$	27 424 \$	240 226 \$
Lachine	789 947 \$	935 079 \$	846 515 \$	1 863 658 \$	1 316 885 \$	2 172 588 \$	2 424 903 \$	2 122 473 \$	1 718 790 \$	14 190 838 \$
LaSalle	2 334 018 \$	2 673 302 \$	2 740 144 \$	2 927 095 \$	3 438 561 \$	3 287 974 \$	4 236 169 \$	3 540 145 \$	4 820 265 \$	29 997 673 \$
MHM	1 396 615 \$	2 638 123 \$	3 969 588 \$	4 070 319 \$	3 753 028 \$	4 678 063 \$	4 739 537 \$	5 745 276 \$	5 381 326 \$	36 371 875 \$
Montréal-Nord	1 511 183 \$	1 556 519 \$	1 901 751 \$	3 244 356 \$	1 676 599 \$	1 958 054 \$	1 940 471 \$	1 601 794 \$	2 193 810 \$	17 584 537 \$
Outremont	1 605 612 \$	1 605 612 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 993 218 \$	1 993 218 \$	17 185 480 \$
Pierrefonds-Roxboro	276 777 \$	276 777 \$	265 745 \$	439 283 \$	720 309 \$	726 464 \$	906 116 \$	1 065 179 \$	1 053 800 \$	5 730 450 \$
Le Plateau-Mont-Royal	1 553 356 \$	2 161 584 \$	2 943 883 \$	3 027 476 \$	3 135 131 \$	3 425 869 \$	4 058 513 \$	4 453 596 \$	3 857 425 \$	28 616 833 \$
RDP-PAT	3 821 920 \$	5 646 504 \$	5 393 854 \$	5 274 197 \$	5 258 169 \$	5 660 970 \$	6 303 104 \$	6 429 167 \$	6 557 752 \$	50 345 637 \$
Rosemont-La Petite-Patrie	1 151 570 \$	3 769 619 \$	3 875 415 \$	4 197 199 \$	4 361 914 \$	4 554 526 \$	4 554 610 \$	4 561 784 \$	5 768 585 \$	36 795 222 \$
Saint-Laurent	3 645 933 \$	3 057 952 \$	4 313 793 \$	5 594 248 \$	5 731 125 \$	4 280 553 \$	4 876 433 \$	4 364 784 \$	6 011 538 \$	41 876 359 \$
Saint-Léonard	2 932 650 \$	3 284 672 \$	4 252 859 \$	5 368 672 \$	5 050 891 \$	5 147 322 \$	5 100 545 \$	5 122 339 \$	4 452 680 \$	40 712 630 \$
Le Sud-Ouest	1 045 343 \$	1 885 646 \$	2 902 774 \$	2 967 262 \$	3 035 941 \$	3 097 006 \$	3 238 905 \$	3 537 094 \$	3 473 046 \$	25 183 017 \$
Verdun	953 643 \$	413 542 \$	1 532 230 \$	2 118 109 \$	1 371 145 \$	743 322 \$	1 448 159 \$	1 435 520 \$	1 408 802 \$	11 424 472 \$
Ville-Marie	3 722 759 \$	1 820 609 \$	4 349 945 \$	4 525 296 \$	5 584 498 \$	6 126 831 \$	5 659 121 \$	5 342 348 \$	5 252 411 \$	42 383 818 \$
Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension	309 305 \$	1 747 217 \$	3 969 129 \$	4 081 145 \$	4 267 292 \$	4 439 642 \$	4 362 834 \$	4 079 346 \$	4 143 349 \$	31 399 259 \$
Total	33 007 699 \$	42 212 213 \$	54 817 099 \$	63 285 593 \$	61 848 352 \$	64 103 231 \$	67 152 724 \$	68 454 907 \$	73 118 508 \$	528 000 326 \$

6.7. Contrats de déneigement en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

Tableau G – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement – Déneigement

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	1 529 595 \$	2 716 908 \$	3 637 014 \$	4 298 253 \$	4 383 344 \$	4 431 383 \$	4 312 126 \$	4 434 204 \$	4 737 324 \$	34 480 151 \$
Anjou	66 719 \$	352 050 \$	471 393 \$	1 570 492 \$	727 111 \$	828 589 \$	471 516 \$	804 300 \$	932 055 \$	6 224 225 \$
CDN-NDG	2 849 847 \$	2 946 268 \$	2 876 548 \$	3 077 571 \$	3 169 898 \$	3 292 806 \$	3 446 015 \$	3 582 109 \$	4 013 049 \$	29 254 111 \$
L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève	11 382 \$	11 831 \$	12 296 \$	22 175 \$	24 392 \$	26 830 \$	22 665 \$	24 927 \$	27 424 \$	183 922 \$
Lachine	766 171 \$	879 602 \$	696 844 \$	744 613 \$	582 168 \$	1 223 521 \$	1 406 502 \$	1 033 917 \$	140 316 \$ ^[a]	7 473 654 \$
LaSalle	En régie									– \$
MHM	877 425 \$	1 785 080 \$	2 728 923 \$	2 810 790 \$	2 895 114 \$	2 981 967 \$	2 204 553 \$	3 682 387 \$	3 817 470 \$	23 783 709 \$
Montréal-Nord	1 511 183 \$	1 556 519 \$	1 603 214 \$	1 625 674 \$	1 574 471 \$	1 574 471 \$	1 574 471 \$	1 574 471 \$	1 574 471 \$	14 168 945 \$
Outremont	1 605 612 \$	1 605 612 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 997 564 \$	1 993 218 \$	1 993 218 \$	17 185 480 \$
Pierrefonds-Roxboro	276 777 \$	276 777 \$	214 562 \$	218 852 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	303 856 \$	2 506 248 \$
Le Plateau-Mont-Royal	896 440 \$	1 271 937 \$	1 969 592 \$	2 028 680 \$	2 089 541 \$	2 152 227 \$	2 231 676 \$	2 548 246 \$	2 640 889 \$	17 829 228 \$
RDP-PAT	2 211 282 \$	3 883 611 \$	3 905 002 \$	3 993 113 \$	4 112 907 \$	4 284 388 \$	4 746 937 \$	4 841 877 \$	4 938 715 \$	36 917 832 \$
Rosemont-La Petite-Patrie	770 953 \$	2 149 302 \$	2 149 302 \$	2 149 302 \$	2 149 302 \$	2 149 302 \$	2 149 302 \$	2 547 195 \$	3 639 023 \$	19 852 983 \$
Saint-Laurent	1 023 480 \$	1 049 147 \$	1 073 714 \$	1 096 853 \$	2 541 093 \$	1 421 250 \$	1 421 250 \$	1 421 250 \$	1 421 250 \$	12 469 287 \$
Saint-Léonard	2 621 363 \$	2 883 986 \$	3 312 485 \$	3 450 482 \$	3 675 633 \$	3 675 633 \$	3 675 633 \$	3 675 633 \$	3 251 122 \$	30 221 970 \$
Le Sud-Ouest	526 690 \$	1 009 867 \$	2 009 521 \$	2 055 915 \$	2 091 260 \$	2 127 676 \$	2 242 499 \$	2 515 459 \$	2 539 852 \$	17 118 739 \$
Verdun	En régie									– \$
Ville-Marie	3 140 161 \$	1 170 692 \$	3 665 127 \$	3 784 123 \$	3 888 373 \$	4 074 082 \$	4 124 383 \$	4 217 075 \$	4 130 213 \$	32 194 229 \$
Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension	– \$	1 061 380 \$	3 248 145 \$	3 345 591 \$	3 445 958 \$	3 549 338 \$	3 467 434 \$	3 157 720 \$	3 157 720 \$	24 433 286 \$
Total	20 685 080 \$	26 610 569 \$	35 571 246 \$	38 270 043 \$	39 651 985 \$	40 094 883 \$	39 798 382 \$	42 357 844 \$	43 257 967 \$	326 297 999 \$

^[a] Des sommaires décisionnels sont manquants puisque l'arrondissement n'a pas été en mesure de nous les fournir.

6.8. Contrats de location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur) en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

**Tableau H – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement
Location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur)**

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	320 068 \$	361 980 \$	382 937 \$	359 875 \$	384 968 \$	483 477 \$	574 614 \$	620 184 \$	483 477 \$	3 971 580 \$
Anjou	143 556 \$	243 594 \$	300 000 \$	422 800 \$	300 000 \$	170 950 \$	483 609 \$	467 842 \$	633 485 \$	3 165 836 \$
CDN-NDG	147 865 \$	327 097 \$	242 457 \$	233 424 \$	114 837 \$	373 984 \$	479 847 \$	714 770 \$	711 051 \$	3 345 332 \$
L'Île-Bizard- Sainte-Genève	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	27 937 \$	28 367 \$	– \$	– \$	56 304 \$
Lachine	23 776 \$	55 477 \$	– \$	248 332 \$	164 796 \$	199 143 \$	282 478 \$	221 539 \$	421 851 \$	1 617 392 \$
LaSalle	216 353 \$	208 292 \$	221 824 \$	344 730 \$	314 999 \$	371 893 \$	410 158 \$	468 714 \$	1 220 817 \$	3 777 780 \$
MHM	286 545 \$	338 786 \$	438 647 \$	393 451 \$	393 451 \$	587 509 \$	1 055 673 \$	998 804 \$	473 168 \$	4 966 034 \$
Montréal-Nord	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	27 323 \$	510 112 \$	537 435 \$
Outremont	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Pierrefonds-Roxboro	– \$	– \$	51 183 \$	220 431 \$	416 453 \$	422 608 \$	602 260 \$	698 773 \$	501 868 \$	2 913 576 \$
Le Plateau-Mont-Royal	157 446 \$	157 446 \$	157 446 \$	157 446 \$	178 999 \$	336 654 \$	596 105 \$	482 439 \$	288 878 \$	2 512 859 \$
RDP-PAT	284 393 \$	418 915 \$	334 858 \$	142 678 \$	146 959 \$	167 443 \$	206 336 \$	210 463 \$	214 672 \$	2 126 717 \$
Rosemont-La Petite-Patrie	215 154 \$	627 539 \$	733 335 \$	1 055 119 \$	1 243 075 \$	1 551 889 \$	1 551 973 \$	1 151 996 \$	1 220 685 \$	9 350 765 \$
Saint-Laurent	1 268 623 \$	1 244 721 \$	1 173 011 \$	1 373 248 \$	1 644 973 \$	1 644 973 \$	1 644 973 \$	1 644 973 \$	1 644 973 \$	13 284 468 \$
Saint-Léonard	65 710 \$	41 625 \$	166 306 \$	457 232 \$	193 487 \$	183 559 \$	190 715 \$	183 389 \$	154 453 \$	1 636 476 \$
Le Sud-Ouest	149 485 \$	149 485 \$	149 485 \$	149 485 \$	172 674 \$	214 963 \$	214 963 \$	214 963 \$	214 963 \$	1 630 466 \$
Verdun	216 108 \$	271 730 \$	320 046 \$	350 501 \$	356 879 \$	301 558 \$	446 459 \$	472 480 \$	404 358 \$	3 140 119 \$
Ville-Marie	157 446 \$	157 446 \$	161 140 \$	201 785 \$	555 439 \$	298 579 \$	358 182 \$	574 172 \$	571 097 \$	3 035 286 \$
Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension	235 306 \$	235 306 \$	235 306 \$	235 306 \$	320 994 \$	449 525 \$	449 525 \$	499 351 \$	550 686 \$	3 211 305 \$
Total	3 887 834 \$	4 839 439 \$	5 067 981 \$	6 345 843 \$	6 902 983 \$	7 786 644 \$	9 576 237 \$	9 652 175 \$	10 220 594 \$	64 279 730 \$

6.9. Contrats de transport de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

Tableau I – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement – Transport de la neige

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	164 199 \$	990 000 \$	845 600 \$	531 732 \$	934 297 \$	895 093 \$	614 811 \$	604 798 \$	622 942 \$	6 203 472 \$
Anjou	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	233 400 \$	700 000 \$	933 400 \$
CDN–NDG	229 645 \$	330 073 \$	337 524 \$	335 392 \$	345 453 \$	474 434 \$	542 537 \$	558 812 \$	380 896 \$	3 534 766 \$
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Lachine	– \$	– \$	– \$	– \$	200 000 \$	578 835 \$	619 943 \$	601 221 \$	749 288 \$	2 749 287 \$
LaSalle	1 014 575 \$	1 361 920 \$	1 415 230 \$	1 479 275 \$	1 913 135 \$	1 544 650 \$	2 454 580 \$	1 700 000 \$	2 228 017 \$	15 111 382 \$
MHM	232 645 \$	514 257 \$	802 018 \$	866 078 \$	464 463 \$	1 108 587 \$	1 479 311 \$	1 064 085 \$	1 090 688 \$	7 622 132 \$
Montréal-Nord	– \$	– \$	298 537 \$	1 618 682 \$	102 128 \$	383 583 \$	366 000 \$	– \$	109 227 \$	2 878 157 \$
Outremont	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Pierrefonds-Roxboro	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	62 550 \$	248 076 \$	310 626 \$
Le Plateau-Mont-Royal	499 470 \$	732 201 \$	816 845 \$	841 350 \$	866 591 \$	936 988 \$	1 230 732 \$	1 422 911 \$	927 658 \$	8 274 746 \$
RDP–PAT	873 320 \$	868 407 \$	773 041 \$	815 746 \$	665 964 \$	766 995 \$	862 454 \$	879 703 \$	897 298 \$	7 402 928 \$
Rosemont–La Petite-Patrie	165 463 \$	992 778 \$	992 778 \$	992 778 \$	969 537 \$	853 335 \$	853 335 \$	862 593 \$	908 877 \$	7 591 474 \$
Saint-Laurent	1 053 833 \$	548 804 \$	1 849 331 \$	3 018 030 \$	1 512 822 \$	1 125 000 \$	1 719 003 \$	1 205 306 \$	2 849 726 \$	14 881 855 \$
Saint-Léonard	226 502 \$	216 510 \$	219 701 \$	355 523 \$	272 013 \$	368 813 \$	305 605 \$	325 265 \$	344 014 \$	2 633 946 \$
Le Sud-Ouest	322 941 \$	447 783 \$	458 295 \$	469 252 \$	470 966 \$	440 219 \$	459 442 \$	476 621 \$	409 512 \$	3 955 031 \$
Verdun	737 535 \$	141 812 \$	1 212 184 \$	1 767 608 \$	1 014 266 \$	441 764 \$	1 001 700 \$	963 040 \$	1 004 444 \$	8 284 353 \$
Ville-Marie	425 152 \$	492 471 \$	523 678 \$	539 388 \$	1 140 686 \$	1 754 170 \$	1 176 556 \$	551 101 \$	551 101 \$	7 154 303 \$
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	73 999 \$	450 531 \$	485 678 \$	500 248 \$	500 340 \$	440 779 \$	445 875 \$	422 275 \$	434 943 \$	3 754 668 \$
Total	6 019 279 \$	8 087 547 \$	11 030 440 \$	14 131 082 \$	11 372 661 \$	12 113 245 \$	14 131 884 \$	11 933 681 \$	14 456 707 \$	103 276 526 \$

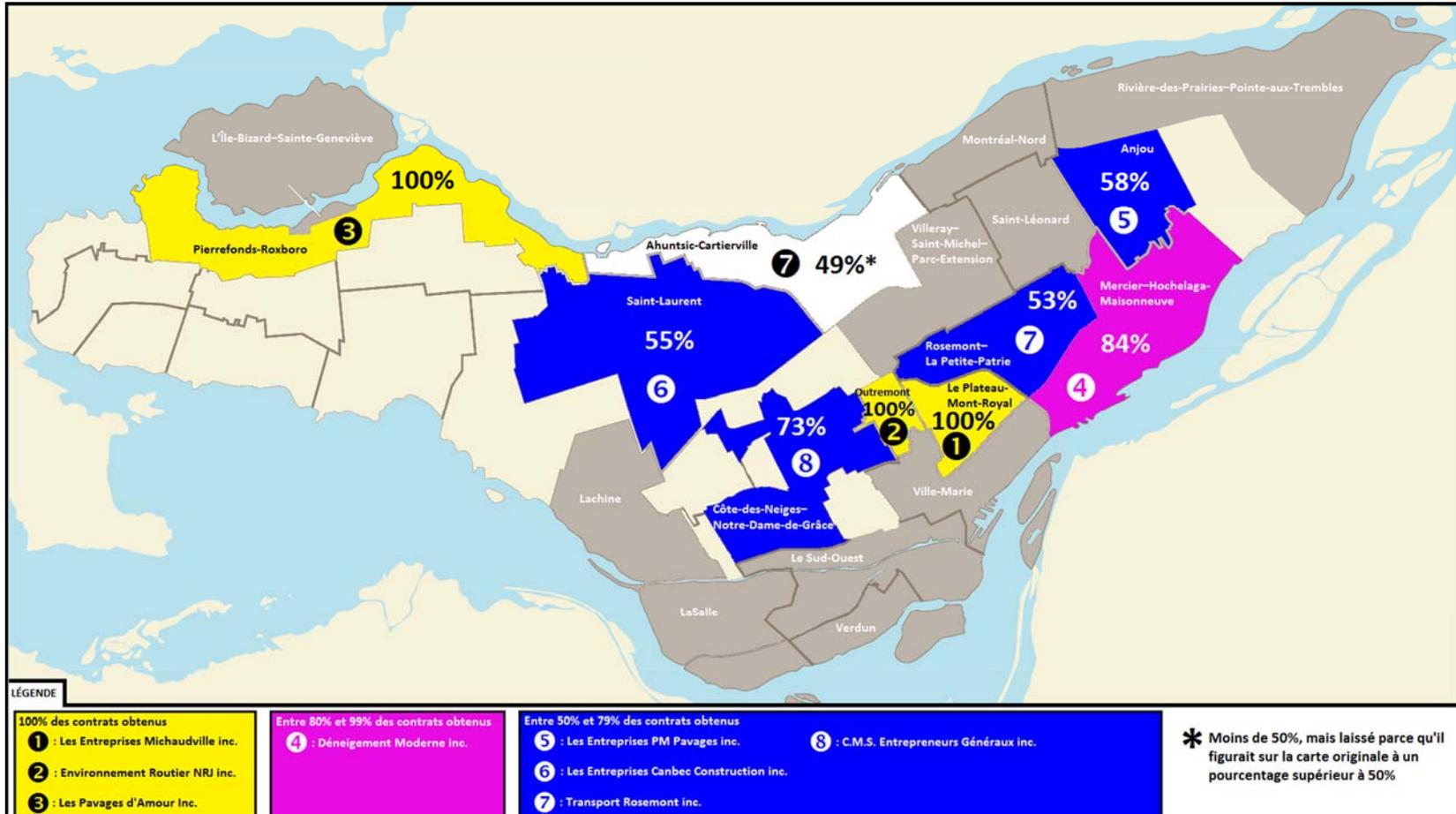
6.10. Contrats d'opérations d'élimination de la neige en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement

**Tableau J – Montants des contrats en vigueur de 2005 à 2013, par arrondissement
Opérations d'élimination de la neige**

Arrondissement	Montants des contrats									Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ahuntsic-Cartierville	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Anjou	494 192 \$	459 655 \$	456 141 \$	738 000 \$	765 000 \$	801 000 \$	329 633 \$	1 015 498 \$	1 790 008 \$	6 849 127 \$
CDN–NDG	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Lachine	– \$	– \$	149 671 \$	870 713 \$	369 921 \$	171 089 \$	115 980 \$	265 796 \$	407 335 \$	2 350 505 \$
LaSalle ^[a]	1 103 090 \$	1 103 090 \$	1 103 090 \$	1 103 090 \$	1 210 427 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	1 371 431 \$	11 108 511 \$
MHM	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Montréal-Nord	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Outremont	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Pierrefonds-Roxboro	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Le Plateau-Mont-Royal	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
RDP–PAT	452 925 \$	475 571 \$	380 953 \$	322 660 \$	332 339 \$	442 144 \$	487 377 \$	497 124 \$	507 067 \$	3 898 160 \$
Rosemont–La Petite-Patrie	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Saint-Laurent	299 997 \$	215 280 \$	217 737 \$	106 117 \$	32 237 \$	89 330 \$	91 207 \$	93 255 \$	95 589 \$	1 240 749 \$
Saint-Léonard	19 075 \$	142 551 \$	554 367 \$	1 105 435 \$	909 758 \$	919 317 \$	928 592 \$	938 052 \$	703 091 \$	6 220 238 \$
Le Sud-Ouest	46 227 \$	278 511 \$	285 473 \$	292 610 \$	301 041 \$	314 148 \$	322 001 \$	330 051 \$	308 719 \$	2 478 781 \$
Verdun	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Ville-Marie	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Total	2 415 506 \$	2 674 658 \$	3 147 432 \$	4 538 625 \$	3 920 723 \$	4 108 459 \$	3 646 221 \$	4 511 207 \$	5 183 240 \$	34 146 071 \$

^[a] Il y a ambiguïté quant à l'interprétation des montants des contrats inscrits dans les sommaires décisionnels et ceux validés par l'arrondissement. Aux fins de nos travaux, nous avons considéré les montants validés par l'arrondissement.

6.11. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Secteur du déneigement



6.12. Carte de la concentration des contrats par arrondissement de 2005 à 2013 – Secteurs de la location d'équipements de déneigement (avec ou sans opérateur), du transport de la neige et des opérations d'élimination de la neige

